

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue. | | |

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. V.

MONTREAL, AVRIL 1887.

N° 12.

SOMMAIRE

A NOS ABONNES. — ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS :
Nominations diverses — Erection et délimitation de municipalité scolaires, etc. — Exposition des Colonies et des Indes à Londres en 1886 — Examen des candidats à la charge d'inspecteur d'écoles — Faits scolaires : Les écoles de Manitoba, — Les écoles communales du Nouveau-Brunswick. — PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Le rôle de la femme — Le surmenage intellectuel — La sensibilité comme mobile dans l'éducation — Leçon de morale : le mensonge — Lecture expressive — Leçon de cosmographie — Dictées élémentaires — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique — Problèmes d'algèbre. — LECTURES POUR TOUS : Hygiène : Des professions, — Eau et digestion, — Soins de convalescence, etc — Agriculture : Statistiques agricoles, — Règles d'or des éleveurs de volailles. — TABLE DES MATIÈRES. — CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.

A NOS ABONNES.

Avec la présente livraison se termine le 5^e volume du *Journal de l'Instruction publique*. Nos profitons de cette circonstance pour offrir nos plus sincères remerciements aux personnes qui ont bien voulu encourager notre œuvre, et les prier de nous continuer les mêmes marques de sympathie. Quant à celles qui n'ont pas encore satisfait aux conditions de l'abonnement, nous les prévenons, et cela pour la dernière fois, que nous allons transmettre leur compte à un avocat qui sera chargé d'en recouvrer le montant, et que désormais l'envoi du journal leur sera interrompu. Nous sommes bien fâchés

d'être obligés d'en venir à cette extrémité; mais les frais qu'entraîne la publication de notre revue, ne nous permettent point de tenir une autre ligne de conduite.

Par suite du changement survenu dans notre personnel, et de l'obligation où s'est trouvé le rédacteur de recommencer la matière du numéro actuel, qui s'était égarée, nos abonnés n'ont pu recevoir le journal à la date ordinaire. Nous regrettons ce retard, et nous espérons qu'à l'avenir la chose ne se répètera plus.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 mars dernier (1887), de nommer M^M. Ferdinand Bellavance, Joseph Lefrançois, Alexandre Smith, Pierre Picard et Napoléon Bellavance, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de "Sayabec," dans le comté de Rimouski.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 7 avril courant (1887), d'ériger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Cap à l'Ouest," dans le comté de Chicoutimi, tout le territoire borné au nord, à l'est et au sud par la rivière Saguenay, et à l'ouest par les terres de "Saint-Alphonse," formant une étendue de 2918 acres.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 26 mars dernier (1887), de nommer M. Jean Théophile Couillard, J. P., commissaire d'écoles pour la ville de Saint-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimonski, en remplacement de M. Stanislas Côté, dont la nomination a été révoquée.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 avril courant (1887), de nommer MM. Xavier Bouchard, Polycarpe Tremblay, Anicet Tremblay, Onésime Girard et François Tremblay, commissaires d'écoles de la nouvelle municipalité de Saint-Bruno, dans le comté de Chicoutimi.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 d'avril courant (1887), de nommer MM. Jules Tremblay, Ferdinand Girard et Pitre Pilote, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de "Cap-à-l'Ouest, dans le comté de Chicoutimi.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 avril courant (1887), de nommer MM. Pierre Sauvé, Charles Robitaille et Henry Laferty, commissaires d'écoles de la municipalité de "Templeton Est," dans le comté d'Ottawa, en remplacement de MM. Antoine Dauray, Elie Charette et John Williams, qui ne font plus partie de la dite municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 14 avril courant (1887), de nommer M. Amable Trempe, commissaire d'écoles pour la municipalité de Saint-Bonaventure d'Upton, dans le comté d'Yamaska, en remplacement de M. F. X. R. Hérard, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 avril courant (1887), d'ordonner que les îles à la Girodeau, la Batture aux Carpes, deux petites îles innommées, l'île du Sable, l'île à la Cavallo, à l'Orme, à la Marche et au Noyer, soient détachées de la municipalité scolaire de "l'île Madame," et annexées à la municipalité scolaire de "l'île Saint-Ignace," dans le comté de Berthier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 24 mars 1887.

Demande d'érection de municipalité scolaire.

Détacher de la municipalité scolaire de "l'île Madame," dans le comté de Berthier, les îles à la Girodeau, la Batture aux Carpes, deux petites îles innommées, l'île au Sable, l'île à la Cabale, à l'Orme, à la Marche et au Noyer, et les annexer à la municipalité de l'île Saint-Ignace, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Québec, 24 mars 1887.

Demande d'érection de municipalité scolaire.

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Cap-à-l'Ouest," dans le comté de Chicoutimi, tout le territoire borné au nord, à l'est et au sud par la rivière Saguenay, et à l'ouest par les terres de "Saint-Alphonse," formant une étendue de 2918 acres.

DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Eriger en municipalité la paroisse de Saint-François-Xavier de Brompton, dans le comté de Richmond, avec les mêmes limites qu'elle possède comme paroisse, en vertu de la proclamation du dix de février dernier, et ce pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'érection de municipalité.

Détacher de la municipalité de Quiatchouan, dans le comté de Chicoutimi, pour les annexer à la municipalité de Roberval, dans le même comté, les territoires ci-après désignés, savoir :

1. Toute la partie du lot No 14 du rang B de Roberval; borné au nord-est par la municipalité rurale de Roberval, en prenant pour la ligne sud-est du dit lot le même rumb de vent que les lignes des autres lots au dit rang B, et au sud-ouest par le premier rang.
2. Les emplacements de George Audet, Edmond Ménard et Léon Deschênes, et ce pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'érection de municipalité scolaire.

Détacher la paroisse de Napierville de la municipalité du village de Napierville, dans le comté de Napierville, et la former en municipalité pour les fins scolaires, sous le nom de "municipalité de la paroisse de Napierville," et former celle du village, sous le nom de "municipalité du village de Napierville."

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'annexion. •

Annexer à la municipalité scolaire de Templeton Ouest, dans le comté d'Ottawa, créée par l'acte 49-50 Vict., chapitre 56, les lots Nos 23, 24, 25, 26, 27 et 28, dans le premier rang, et la moitié des lots Nos, 27 et 28, dans le deuxième rang du dit canton de Templeton.

GÉDÉON OUMET,

Surintendant.

EXPOSITION DES COLONIES ET DES INDES, TENUE A LONDRES EN 1886.

L'honorable Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique, vient de transmettre le diplôme accompagné de la médaille commémorative aux institutions de Montréal qui ont pris part à l'exposition scolaire :

- L'Université McGill,
- L'École Polytechnique de Montréal,
- L'École Normale Jacques-Cartier,
- L'École Normale McGill,
- L'Institution des jeunes aveugles,
- L'École des Beaux-Arts de l'abbé Chabert,
- Les Écoles des Commissaires catholiques,
- Les Écoles des Commissaires protestants.

Le diplôme porte, en forme d'encadrement, quarante écussons portant les noms des colonies ; les provinces canadiennes sont mentionnées dans les huit écussons du bas. En haut, on voit les armes de la couronne d'Angleterre avec la devise : *Dieu et mon droit. Honni soit qui mal y pense.* Au bas se trouve la formule : *Presented, with a commemorative medal, to...* (ici le nom de l'école), puis les signatures : *Albert Edward, Executive President; Philip Corncliffe Owen, Secretary of the Royal Commission.*

Dans la partie principale du diplôme, on lit, au bas : *Colonial and Indian Exhibition, London, 1886* ; le sol figuré est parsemé de la marque royale V. R. (Victoria Regina) ; au milieu, on remarque ces mots : *Cor unum, via una.* Sur la droite, on voit l'Angleterre assise sur un trône entre deux lions, et à l'arrière, deux figures emblématiques de l'Écosse et de l'Irlande : de la main gauche, l'Angleterre porte le strident de Neptune, et de

la main droite elle offre la bienvenue aux représentants des diverses colonies, qui viennent, en costumes pittoresques et sous les caractères de leurs races, faire à la métropole l'hommage de leurs contrées respectives.

En arrière-plan, par les ouvertures de la salle de réception, on aperçoit des forêts, des mers, un vaisseau qui vogue, et des montagnes de glace.

La médaille commémorative, en bronze, est enfermée dans un écrin, et est signée L. C. Wilson ; le recto représente, en haut relief, la tête du Prince de Galles, avec ces mots en exergue : *Albert Edward, Prince of Wales, Executive President.* Au revers, on voit une riche couronne en branches de chêne, avec l'inscription : *Colonial and Indian Exhibition.*

Examen des aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles.

Jeudi et vendredi, les 10 et 11 de mars dernier, a eu lieu, à l'École Normale Laval, l'examen de six aspirants à la charge d'inspecteur d'écoles.

Étaient présents : l'honorable P. J. O. Chauveau, président ; M. l'abbé L. N. Bégin, principal de l'École Normale Laval, M. F. X. Drouin, avocat, et M. Paul De Cazes, agissant comme secrétaire. M. l'abbé Verreau et M. P. S. Murphy, étant absents, MM. les professeurs Toussaint et Cloutier furent appelés à les remplacer.

SÉANCE DU 10 MARS.

Examen écrit.

COMPOSITION.

Canevas.—Un inspecteur d'écoles a visité une paroisse et a fait l'examen des écoles de quatre arrondissements ; il donne une idée générale de l'état de ces écoles ; mais comme il est question de diviser un de ces arrondissements, qui est très peuplé, il a été chargé de s'enquérir des objections que l'on peut avoir à cette division. Il est question de savoir si la maison d'école est convenable, et si elle est située de manière à pouvoir servir à l'un des arrondissements, dans le cas où il y aurait séparation, ou s'il serait nécessaire de construire deux maisons d'école.

(Deux heures ont été accordées pour faire ce travail.)

Après cette première épreuve, on procéda à l'examen, par écrit, sur le français, l'anglais, l'arithmétique, l'algèbre et la géométrie.

SÉANCE DU 10 MARS.

A cette séance étaient présents les mêmes examinateurs que la veille. Chaque candidat a dû subir un examen oral sur les branches suivantes: l'histoire du Canada, l'histoire de France et d'Angleterre, la géographie, la pédagogie, la lecture à haute voix, l'agriculture, les lois et les statistiques scolaires.

En pédagogie les questions suivantes ont été posées:

1. Qu'entend-on par méthode?
2. Combien distingue-t-on de méthodes générales?
3. Donnez un exemple de chacune de ces méthodes.
4. Dites ce qu'on entend par mode, et faites connaître chacun en particulier.
5. Quelle doit être la nature de l'enseignement religieux donné par un laïque?
6. Qu'est-ce qui distingue la méthode phonique de l'ancienne méthode d'épellation?
7. Que comprend l'enseignement de la langue maternelle?
8. Donnez l'explication de cette aphorisme de Herder: "Il faut enseigner la grammaire par la langue, et non la langue par la grammaire."
9. Quel doit être le rôle du livre de texte dans l'enseignement des différentes branches?
10. Qu'entend-on par enseignement intuitif?

Outre ces questions, les candidats ont été questionnés sur les différents auteurs pédagogiques, tels que Pestalozzi, Jacotot, Froebel, le Père Girard, etc.

Le résultat final a été comme suit:

M. Amédée Tanguay, instituteur à Roxton Falls, AVEC GRANDE DISTINCTION.

M. Théophile Beaulieu, instituteur à l'Isle Verte, AVEC DISTINCTION.

M. Le Hector Beilerose, notaire à Durham, AVEC DISTINCTION.

M. J.-B. Primeau, instituteur à Ste-Philomène de Châteauguey, BIEN.

M. F. X. Pagé, ex-instituteur, résidant actuellement aux Ecureuils, BIEN.

FAITS SCOLAIRES.

LES ECOLES DE MANITOBA.

Le troisième jour du mois courant, dit le Manitoba du 17 mars dernier, avait lieu une réunion des membres du Bureau d'Education de cette province.

L'un des incidents de cette séance a été la mise devant les membres du bureau, par le surintendant, des témoignages d'excellence accordés à notre exposition scolaire par le comité exécutif de l'exposition coloniale à Londres, témoignages reçus tout récemment par l'entremise d'Ottawa.

Une médaille commémorative est annoncée comme devant suivre, et être remise à chaque possesseur d'un diplôme.

Notre section catholique a obtenu à cette exposition un véritable succès.

Le *Canadian Gazette*, de Londres, disait à la date du 4 novembre dernier:

"On croit généralement que de toutes les provinces sœurs, celle de Manitoba est la plus éloignée de toute civilisation. Nous savons déjà que sous beaucoup de rapports, tel n'est pas le cas; mais un coup d'œil jeté sur l'excellente exposition scolaire de cette province, démontre jusqu'à quel point, en matière d'éducation surtout, cette impression est erronée.

"La collection comprend des échantillons de livres, d'exercices, de matériel scolaire, etc., etc., venant des écoles catholiques aussi bien que des écoles protestantes de la province.

"L'excellence des travaux, des tracés géographiques surtout, est incontestable. C'est d'autant plus satisfaisant que, si l'on prend en considération le fait de plusieurs des meilleurs échantillons datent de 1884, et du commencement de l'année 1885, il est évident que l'exhibition se compose des devoirs ordinaires des écoles dans toutes les parties de la province, et non de travaux spécialement préparés pour l'occasion.

"..... On n'a pas prétendu éclipser l'exposition scolaire des autres provinces; mais la collection que nous avons sous les yeux démontre qu'il existe dans l'une des provinces les plus récemment organisées de la confédération un système d'écoles qui, tout en respectant les sentiments et la foi religieuse de la population, met à la portée de tous un enseignement propre à conduire au premier rang de la société, l'enfant élevé sous ses auspices."

Il n'est pas inutile de publier, à la suite de ce témoignage, quelques lignes de de l'excellent mémoire sur M. Bernier; le dévoué surintendant des écoles catholiques de notre province, a préparé en vue de cette exposition coloniale. En rapprochant l'article du *Canadian Gazette* des extraits suivants de ce mémoire,

on ne pourra manquer d'apercevoir la similitude d'idées et de termes qui existe entre les deux. Evidemment plusieurs des remarques du journal de Londres s'appliquent aux travaux de notre section ; c'est la conclusion naturelle à tirer de la similitude que nous signalons. S'il n'en était pas ainsi, on ne retrouverait pas d'une manière si transparente les observations contenues dans ce mémoire :

" Il n'est que juste d'observer immédiatement que les travaux exhibés par la section catholique du bureau d'éducation de la province de Manitoba sont les devoirs journaliers de la classe et non des compositions préparées tout spécialement pour cette exposition coloniale. Les visiteurs pourront se convaincre de l'exactitude de cette assertion en examinant les divers travaux et les dates qu'ils portent. On en trouvera qui remontent à l'année 1884, époque à laquelle il n'était nullement question d'exposition, du moins dans notre province. De fait, ce n'est qu'à la fin de l'année 1885 qu'on nous a invités à ce concours ; à peine nous restait-il le temps de faire une collection.

" Sans doute nous avons dû faire un choix ; mais ce choix a été fait de façon à obtenir une représentation exacte de toutes nos écoles, de celles qui sont au haut de l'échelle comme de celles qui ont à se maintenir dans des conditions moins favorables, à raison de leur éloignement des grands centres, des populations éparses et peu fortunées qui les fréquentent.

" Nous avons tenu à nous présenter au concours loyalement, sans chercher à surfaire la valeur de nos écoles. Il ne s'agit point, pour une jeune province comme la notre, de briller, d'éclipser les autres. Nous avons pensé qu'il serait amplement satisfaisant pour nous si nous établissions par notre exhibition que notre système scolaire offre à la jeunesse, sous le rapport des moyens d'éducation, les avantages de pays plus avancés, un système respectant la foi religieuse de l'enfant et mettant à la portée de celui-ci un enseignement qui le classerait au premier rang dans toutes les sociétés, du moment qu'il saurait s'en prévaloir.

" A l'article des tracés géographiques, il n'est pas sans à propos de faire remarquer que ces cartes sont exécutées dans nos classes par les élèves, à main levée, sans règles ni compas, et par cœur.

L'article du *Canadian Gazette* n'est pas le seul témoignage que nous ayons reçu de la haute valeur des travaux exposés par notre section.

Sir Charles Tupper écrivait au Surintendant au mois d'octobre dernier :

" Les artistes dont la collection vous a donné tant de peine ont déjà attiré considérablement l'attention. Et je ne doute point que cette collection ne contribue au succès de la Puissance à l'exhibition."

D'une autre part, le capitaine Clark,

chargé de représenter la province de Manitoba à l'exhibition coloniale, écrivait aussi au Surintendant :

" Je puis parler avec connaissance de cause de l'excellence de l'éducation donnée par votre section, deux de mes enfants ayant pendant longtemps suivi les cours des bonnes sœurs de Saint-Boniface, où leurs progrès m'ont donné autant de satisfaction qu'elles y trouvaient elles-mêmes d'agrément."

Parlant plus généralement, l'hon. M. Ouimet, Surintendant de l'Instruction Publique dans la province de Québec, appréciait ainsi notre système :

" Tout bien considéré, je suis d'avis que notre système à Québec et chez vous, est aussi complet que celui que l'on a adopté ailleurs....."

Les diplômes et les médailles offerts à notre section sont venus s'ajouter à tous ces témoignages. C'est un résultat extrêmement satisfaisant pour notre Bureau d'Education et les exposants, et d'une grande portée en ce qu'il concerne l'excellence de notre système d'éducation.

Voici les institutions et les écoles auxquelles sont adressés les diplômes :

Le pensionnat de Saint-Boniface, sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité.

Le pensionnat de Winnipeg, sous la direction des Révdes Sœurs de Jésus-Marie.

L'académie de Saint-Norbert, sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité.

L'académie de Sainte-Anne, sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité.

L'académie Saint-François-Xavier, sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité.

L'académie de Saint-Vital, sous la direction des Révdes Sœurs de la Charité.

Les écoles de Winnipeg, sous la direction des Révds Frères Maristes.

L'école de Sainte-Agathe No 2, sous la direction de Mme Mulaire.

Un diplôme a aussi été offert à M. T. A. Bernier, en appréciation de ses services comme surintendant de l'Education (section catholique) en cette province.

Nous offrons à tous nos sincères félicitations.

Les Ecoles communales du Nouveau-Brunswick.

Nous accusons, dit le *Moniteur Acadien*, auquel nous empruntons les intéressantes statistiques qui suivent, réception du rapport annuel des écoles du Nouveau-Brunswick pour l'année 1886. C'est un beau gros volume rempli de statistiques et de renseignements instructifs. Il se divise en trois parties. La première comprend le rapport général du surintendant-en-chef d'éducation, la seconde les tableaux statistiques, et la troisième les appendices.

L'année scolaire commence au mois de janvier et finit en décembre. Elle comprend deux termes, celui d'hiver finissant le 30 juin, et celui d'été commençant en août et finissant le 31 décembre.

Pendant le terme d'hiver, le nombre d'écoles en fonction dans la province était de 1,515 fréquentées par 61,802 élèves, sous la direction de 1,590 instituteurs et institutrices. Le nombre des élèves qui ont fréquenté nos écoles durant l'année est de 68,367, soit 1 enfant pour 6,09 de la population, selon le recensement de 1881, pendant le terme d'été, et 1 pour 5.20 pour le terme d'hiver.

Dans le comté de Gloucester, il y a eu dans le terme finissant le 30 juin 72 écoles en fonction fréquentées par 3,282 élèves, sous la direction de 73 maîtres et assistants, et le nombre d'élèves durant l'année a été de 3,723.

Dans Kent, il y a eu 101 écoles avec 102 maîtres et assistants, et 4,035 élèves; et durant l'année 4,864 élèves.

Dans Madawaska, 34 écoles, 34 maîtres, 1,300 élèves, et durant l'année 1,481.

Le nombre des écoles en opération dans Westmorland, durant le premier terme, a été de 159; fréquentées par 7,665 enfants, sous la direction de 171 maîtres et assistants; le nombre des élèves durant l'année a été de 8,521.

Des 61,802 élèves qui ont fréquenté les écoles durant le terme d'hiver, 383 étaient en dessous de l'âge de 5 ans; 56,595 entre 5 et 15; 4,824 au-dessus de 15 ans; 32,884 étaient des garçons et 28,918 des filles.

Il a été payé durant l'année \$132,493. 65 pour allocation provinciale, et \$7,071. 77 pour aide spéciale.

L'éducation en cette province coûte \$5,04 par élève, tandis que dans Ontario

on paie \$7,97, et à la Nouvelle-Ecosse \$5.67.

D'après le rapport de M. Eldon Mullins, principal de l'école normale, il y a eu durant les deux semestres de la session à l'école normale, pour l'année finissant en mai 1886, 388 étudiants-maîtres, y compris ceux du département français. Sur ce nombre 84 étaient des garçons, et 304 des filles. Le département français a été fréquenté par 30 étudiants-maîtres, dont 13 garçons et 17 filles. Ci-suivent les noms des Acadiens qui ont obtenu des diplômes à la fin du semestre finissant en décembre 1885 :

II^e classe.—Mlles Céline Bilodeau, Marie S. Landry et Domitilde Richard.

III^e classe.—MM. Eugène H. Thériault, Augustin Comeau, Cyrille O. Dupuis, Pierre P. Frenette, Théodore Langis, Alphonse Le Blanc, Pierre F. Richard; Mlles Lizzie E. Mazerolle, Mary A. Mazerolle, Sophie Albert, Agnès Cyr, Marie J. Frenette, Philomène Frenette, Marie P. Godin, Marie Jaillet, Marie A. Landry et Marie L. Le Blanc.

Les Acadiens qui ont obtenu des diplômes pour le semestre finissant en juin 1886 sont :

I^{re} classe—M. Stanislas Doucet.

II^e classe—Mlle Adéline Arseneau et M. Jean T. Young.

III^e classe—MM. François Brun, Pierre H. Légère; Mlles Elisabeth Boudreau, Philomène Boudreau, Elisabeth Frenette, Claire Girouard, Sara Girouard, Marie J. Godin, Marie L. Richard, Marie J. Arsenault, Emilienne LeBlanc et Nnette Belliveau.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT**LE RÔLE DE LA FEMME.**

S'il est un lieu qui soit réellement le domaine de la femme, nous dirons même son royaume, car elle y règne en souveraine, c'est son intérieur, c'est sa maison. Au foyer domestique se rattachent toutes ses tendresses, tendent tous ses efforts, se rapportent ses travaux et ses préoccupations. Le labeur de l'homme l'entraîne au dehors, la tâche de la femme s'accomplit au dedans; au premier il faut le grand jour de la vie publique,

à la seconde, l'ombre du toit familial. Et que de diversités dans cette tâche sans cesse renaissante! Responsabilité morale, travaux multiples, soins minutieux, bons exemples: la mission de la femme comporte tout cela.

A elle le souci de régler sa dépense de chaque jour, conformément aux ressources dont elle peut disposer; à elle d'organiser le menu des repas de façon à avoir une nourriture saine, réconfortante et économique; à la bonne ménagère le soin de préparer ou de faire exécuter les vêtements de chacun des membres de la famille, de veiller à leur entretien et à leur propreté. A la maîtresse de maison, la tâche si délicate et parfois si difficile de gouverner et de diriger les domestiques. Et ces soins affectueux dont le cœur est l'inspirateur souverain: choix de la chambre la plus chaude pour l'aïeul, la plus éloignée du bruit pour le malade, précautions minutieuses pour la première enfance; voilà l'objet des préoccupations de la mère de famille.

Mais si le bien-être matériel des siens réclame sans cesse son intervention, c'est surtout au point de vue moral que son influence bénie doit s'exercer sur tous. La vie en commun, même dans une famille unie, ne laisse pas d'avoir quelquefois des luttes intestines, faciles à envenimer si une parole conciliante ne vient ramener la paix, et le rôle qui exige parfois une certaine finesse et toujours beaucoup de tact et de sentiment, à la femme de le remplir. A elle aussi de soutenir le courage d'un époux ployant sous le poids des embarras financiers et autres; à elle d'inculquer à ses fils les principes de la saine morale et de loi profonde. Ces premières leçons ont une importance extrême; parfois emporté par le remous des affaires et les soucis de la vie matérielle, l'homme semble les avoir oubliées; mais quand la fougue de la jeunesse ou la fièvre de la lutte pour l'existence ont fini leur temps, ces saintes traditions déposées par la mère dans l'âme de l'enfant, se réveillent tout à coup et éclairent sur les dangers du chemin.

Mais, pour accomplir noblement cette mission sublime de la femme, il faut une vertu solide, un jugement sûr, de l'expérience, un dévouement complet à ses devoirs, toutes choses qui ne s'acquiescent pas en un jour. La jeune fille ne

saurait donc trop tôt s'initier à cette science de l'administration d'une maison, et les mères ou les institutrices ne doivent rien négliger pour la leur inculquer; par là se préparent leur bonheur à venir, la considération qui les entourera; par là elles feront autour d'elles une atmosphère sereine où la famille se dilatera.

Dans plusieurs États, la science du ménage est en grand honneur; en Allemagne, en Angleterre où les filles des lords ne dédaignent pas de confectionner pâtisserie et confitures; aux États-Unis surtout, les actives ménagères se font aider par leurs plus jeunes enfants, en laissant même, dans quelques travaux, une certaine initiative qui leur donne une expérience toute personnelle. Nos jeunes Canadiennes ne voudraient pas rester en arrière? Non, leur renommée est faite pour la grâce de leurs ajustements; du moindre colifichet elles savent se faire une parure, de même, en suivant nos conseils, elles deviendront habiles à conduire une maison avec tact, économie, tout en y apportant un réel bien-être et ce charme secret qui met un rayon de poésie dans les intérieurs les plus modestes, dans les occupations les plus vulgaires.

E. M.

LE SURMENAGE INTELLECTUEL.

Nous ne saurions trop nous élever contre l'abus des études, les classes de trop longue durée et l'exagération des devoirs à domicile. Aujourd'hui, dans quelques-uns des principaux États de l'Europe, l'opinion publique se préoccupe vivement de cette question. Dans un discours prononcé sur ce sujet par Mgr Freppel, évêque d'Angers, député au corps législatif de France, nous lisons les passages suivants:

"Je ne suis point hostile à la diffusion de l'instruction populaire; j'estime, comme vous tous, que, dans un pays de suffrage universel, tous les citoyens devraient au moins savoir lire et écrire; que la richesse d'un pays s'accroît avec ses lumières, et que l'instruction ajoutée au travail une force qui en double les résultats.

"Tout cela est incontestable et incontesté, sur quelque banc que nous siégeons.

"Mais enfin la force physique, les res-

bustes constitutions, les tempéraments vigoureux, c'est aussi quelque chose dans ce bas monde, cela n'est indifférent à la destinée d'un pays ni pour la paix ni pour la guerre. Jamais une race débilitée ne tiendra devant une race où l'énergie est plus grande; l'histoire est là pour le montrer.

"Or, aujourd'hui, nous voyons des populations qui vont s'affaiblissant de jour en jour, qui savent, moins que par le passé, supporter la fatigue et le travail. Vous avez dû abaisser, à plusieurs reprises, la taille réglementaire pour nos jeunes soldats.

"Quant au mouvement de la population en France, le sujet est si triste et si lamentable pour tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de la patrie, que je n'en veux rien dire.

"En condamnant les enfants à une immobilité trop prolongée à l'école maternelle, puis à l'école primaire; en les obligeant à vivre dans une atmosphère nécessairement viciée, malgré les précautions que vous prenez; en leur imposant, par la surcharge des matières, une tension d'esprit au-dessus de leurs forces, vous surexcitez le système nerveux aux dépens du reste de l'organisme.

"Vous amenez, par voie de conséquence, la langueur et l'inertie des facultés digestives, les troubles de la vue et particulièrement la myopie, les déviations de la taille, la méningite, l'anémie, la phtisie. Vous préparez des populations étiolées, sans force et sans initiative.

"On a introduit la gymnastique dans le plan d'études et on a bien fait, mais ce correctif est insuffisant. Le cerveau de l'enfant ne peut résister à la charge que l'on fait peser sur lui; les programmes de l'enseignement primaire sont un chef-d'œuvre du charlatanisme pédagogique.

"Fénelon comparait le cerveau de l'enfant à une bougie allumée dans un lieu exposé au vent et dont la lumière vacille sans cesse. C'est cette lumière que l'on prétend fixer pendant trois heures consécutives.

"Ne comptez pas sur la troisième heure pour le moindre perfectionnement intellectuel. L'enfant n'y est plus; il bâille, il allonge les jambes, il remue les bras, son attention est ailleurs, elle est au jeu, à ce jeu dont il ne faut pas le priver si vous voulez réaliser l'adage des anciens: *Mens sano in corpore sano.*

"Et encore si tout se bornait à six heures de classe par jour! Mais les instituteurs primaires ne connaissent plus de bornes et donnent encore aux enfants des devoirs à faire à la maison.

"Et voilà l'enfant, au sortir de la classe, obligé à se mettre à écrire, à lire, à calculer, la tête et la poitrine penchées sur une table, à la lueur détestable d'une bougie ou même d'une chandelle. Ne vaudrait-il pas cent fois mieux, pour lui, remuer, jouer, courir en ayant devant lui la verdure, l'espace, le grand air?

"Tout cela est factice, artificiel, contre nature, et de cet excès de tension de l'esprit ne peuvent sortir que des cerveaux atrophiés, un épuisement prématuré des forces et des facultés vitales.

"Les nations dignes de l'avenir sont celles qui savent mener de pair l'éducation physique et le développement intellectuel. Le surmenage intellectuel est un abus contre lequel je m'élève. On le reconnaîtra certainement un jour, mais alors il sera peut-être trop tard, parce qu'il aura produit à ce moment des conséquences désastreuses pour les forces et l'avenir du pays."

LA SENSIBILITE COMME MOBILE DANS L'EDUCATION.

La sensibilité des enfants, et je dirais volontiers l'aimable docilité de leur cœur, est une grande prise que nous avons sur eux; il ne faut pas la négliger, il ne faut pas non plus en abuser, car cette sensibilité a sa portée; elle n'est que celle d'un enfant, et par conséquent courte et limitée. Nous nous trompons souvent sur ce point. Ayant reconnu que les enfants ont de la sympathie et qu'ils ressentent ce que nous ressentons, nous en concluons à tort qu'ils ont toute la sensibilité d'un homme, et qu'on peut se servir de cette sensibilité comme d'un ressort dans l'éducation; mais, en nous servant trop du ressort, nous le forçons. Que de parents qui, lorsque l'enfant a mal fait, lui disent d'un air affligé: Vous me faites de la peine, mon enfant! Et comme la première fois le moyen a réussi parce que l'enfant a vu que sa mère en lui parlant avait l'air sérieux et triste, et qu'il a ressenti l'émotion qu'il croyait voir à sa mère, les parents triomphent et disent qu'avec des enfants bien nés (et quels parents n'ont pas les

enfants bien nés ?), il suffit de s'adresser à la sensibilité pour empêcher ou corriger le mal. Qu'ils y prennent garde : quand ils disent à l'enfant, chaque fois qu'il commet une faute : " Vous m'affligez," l'enfant s'aperçoit que cette affliction est une manière de le gronder, et que ses parents prennent cet air grave et triste quand ils le veulent. Alors sa sympathie s'arrête, et il ne ressent plus un chagrin dont on veut lui faire un châtement. Il aurait pleuré si vous l'aviez grondé, parce qu'alors ce lui aurait été un chagrin d'être grondé. Il ne pleure plus de votre tristesse qui lui semble préméditée, ou, ce qu'il y a de pis, de même que vous prenez un air affligé, il prendra aussi un air triste et se tirera d'affaire avec quelques larmes. Dans le premier cas, sa sensibilité s'est émoussée à force d'être excitée, et ce sera désormais une prise de moins que vous aurez sur lui ; dans le second, sa sensibilité se sera tournée en affectation et en simagrées, ce qui est une des maladies que prend le plus aisément la sensibilité.

Ce ne sont pas les seuls inconvénients de la sensibilité prise comme moyen d'éducation morale. La sensibilité et la sympathie sont de leur nature des facultés capricieuses et mobiles ; elles dépendent du temps, du moment, de l'individu, de je ne sais combien de circonstances. Pourquoi étais-je si sensible hier à telle ou telle émotion ? Pourquoi ne le suis-je plus aujourd'hui ? Pourquoi ai-je de la sympathie pour les douleurs et pour les joies de Paul et point pour celles de Pierre ? Je ne sais : la sensibilité à cause de la mobilité même de sa nature, ne peut point être une base solide pour la morale, elle est trop vacillante et trop personnelle. La morale doit toujours garder son caractère de règle et de loi ; elle blâme ou elle approuve les actions, selon qu'elles sont mauvaises ou bonnes, et non pas selon qu'elles font peine ou plaisir, tandis que le propre de la sensibilité est de juger les choses selon qu'elles plaisent ou qu'elles déplaisent. Quand le père ou la mère disent à l'enfant : " Ne faites point cela parce que c'est mal, ou bien parce que je ne veux pas, " — J'entends et j'approuve ce langage. Dans le premier cas, ils parlent au nom de la morale, et dans le second, au nom de leur autorité, deux choses que l'enfant n'a point à discuter, et dont le père et la mère n'auront à lui rendre compte

que plus tard. Quand, au contraire, ils disent à l'enfant, à propos de ce qu'il fait ou de ce qu'il dit : " Vous me faites de la peine, et vous me faites plaisir, " l'enfant qui s'aperçoit bien vite qu'il y a d'autres choses que ses actions, bonnes ou mauvaises, qui font plaisir ou peine à ses parents, n'attribue plus aux paroles du père et de la mère l'autorité toute particulière qu'elles doivent avoir ; il ne s'habitue pas à l'idée d'une règle inflexible comme est la loi morale, ou d'un pouvoir sacré comme est le pouvoir domestique, il s'habitue à croire qu'il n'y a dans le monde moral que les émotions de joie ou de peine, et non des préceptes et des devoirs. Les enfants élevés à l'aide de la sensibilité n'ont point l'idée du devoir.

SAINT-MARC GIRARDIN.

Leçon de morale.

LE MENSONGE (*Matière de la leçon*).

Le mensonge. — Mentir, c'est parler contre sa pensée ; c'est exprimer par paroles ou autres signes le contraire de ce qu'on a dans l'esprit. Le mensonge consiste en général dans l'intention qu'on a de parler contre la vérité.

Il faut fuir le mensonge, car le mensonge offense Dieu qui nous a dit : " Vous fuirez le mensonge ; — gardez vous de commettre aucun mensonge car l'habitude de mentir n'est pas bonne."

Il faut fuir le mensonge, car il est nuisible à la société. Les hommes ont de continuels rapports entre eux, et c'est ce commerce habituel qu'ils sont obligés d'entretenir les uns avec les autres, qui fait un des liens les plus doux et les plus utiles de la vie. Mais s'il n'y a point de foi, point de sincérité, il est impossible que la société subsiste. Le monde ne sera plus qu'un vaste théâtre de fourberies et d'embûches, où l'on ne pourra plus se fier à personne, où chacun devra se tenir continuellement sur ses gardes, pour n'être pas ou trompé ou surpris.

Il faut fuir le mensonge, car ce vice déshonore et avilit celui qui le commet.

Le mensonge est regardé comme l'apanage des âmes viles et basses. C'est ce qui fait que les menteurs sont partout

méprisés ; on se méfie toujours d'eux car une âme double est capable de tout, parce qu'elle n'a point de principes, de conscience, ni d'honneur. Ils ont honte de voir qu'on ne les croit plus, alors même qu'ils disent la vérité. En effet celui qui a abusé une fois de la confiance qu'on lui accordait, ne mérite plus de l'obtenir. Un homme qui a l'âme belle et le cœur noble ne sait ce que c'est que mentir ; il croirait se trahir lui-même en trahissant ses sentiments, et renoncer à l'honneur en renonçant à la vérité. Aussi on l'écoute avec respect, on l'estime, on a confiance en lui, parce qu'on sait qu'il ne trompe jamais.

Les menteurs, sentant eux-mêmes combien leur vice est odieux, prennent mille précautions pour éloigner d'eux tout soupçon ; ils sont toujours prêts à assurer, à jurer même qu'ils ne mentent pas ; ils se fâchent, ils s'emportent, s'ils voient qu'on doute de ce qu'ils disent. Dieu a mis en nous un sentiment invincible d'estime pour la sincérité et la droiture, et de mépris pour le mensonge. Et ce sentiment est si fort, qu'on regarde comme une grossière injure la qualification de menteur.

Il n'est donc jamais permis de mentir. — Quelque bien qui puisse en résulter, quelque mal qu'on puisse éviter, on ne doit jamais proférer le plus léger mensonge. On peut comparer le mensonge à un trait empoisonné qui blesse, à la fois, Dieu qui est la souveraine vérité, l'esprit de celui à qui on parle, en lui dérobant la vérité, et qui nuit encore au public, en violant la foi commune et en détruisant la vérité.

Tous les mensonges n'ont pas la même gravité. Un mensonge fait pour nuire aux autres est évidemment bien plus grave qu'un mensonge fait pour rendre service, ou pour badiner et s'excuser. Mais tous sont condamnables.

De bonne heure il faut apprendre aux enfants à ne pas mentir. Car les enfants sont facilement menteurs. Il ont peur d'être punis, et souvent pour éviter une punition, ils mentent. Quand ils sont en faute, un mensonge leur vient à propos pour s'excuser, pour se soustraire aux châtimens.

Pour les corriger de ce défaut, il faut d'abord leur en montrer toute la gravité, puis punir sévèrement ceux qu'on surprend en flagrant délit de mensonge ; et

leur bien persuader qu'il vaut mieux convenir ingénument de ses torts et s'exposer même à être puni que de les aggraver par un mensonge. Une faute avouée du reste est à demi pardonnée. — *L'Éducation.*

LECTURE EXPRESSIVE.

I

RENCONTRE.

L'une des vertus qu'il est important de faire naître et de développer dans le cœur de l'enfant, c'est la pitié pour ceux qui souffrent, la compassion pour ceux qui sont malheureux.

En écoutant le récit des misères humaines, l'enfant éprouvera le désir d'être généreux et voudra se rendre utile à tous ceux que le sort a placés dans une condition au-dessous de la sienne, à tous ceux qui ont besoin de son aide, moralement ou matériellement.

La poésie de Victor Hugo intitulée *Rencontre* est bien faite pour émouvoir de jeunes cœurs et pour leur inspirer cette sainte passion : *l'amour des pauvres.*

Ce récit simple et touchant doit être dit avec une voix émue et peu timbrée, un ton de compassion et de respect pour les malheureux enfants dont on raconte la navrante histoire.

Après avoir lu ou récité cette pièce aux enfants, en s'efforçant de mettre en relief toutes les beautés de la poésie, le maître la fera lire partiellement à chaque élève.

Il s'attachera d'abord à faire bien prononcer chaque mot et à faire articuler nettement chaque syllabe, citant, s'il y a lieu, la règle de prosodie ou d'usage qui oblige à rendre longue ou brève telle ou telle syllabe.

Il fera tenir compte aux enfants de la ponctuation, de celle qui est marquée et de celle qui ne l'est pas et dont dépend la bonne phraséologie.

Il profitera de ces remarques pour analyser logiquement chaque phrase et en faire comprendre la construction.

Puis il cherchera ensuite à ce que l'élève donne le ton qui convient à chaque pensée.

Il est évident que le ton élégiaque est celui qui est le plus convenable pour exprimer la plupart des vers de cette poésie, puisque l'auteur retrace et plaint

les infortunes de quatre pauvres petits mendians.

Enfin le maître, pour obtenir l'inflexion juste et naturelle de chaque phrase, la traduira dans un langage plus simple ou le fera précéder de quelques mots qui l'expliqueront et la rendront plus claire et, par conséquent, plus facile à être comprise par l'élève.

Le poète se promène; tout à coup il aperçoit un tableau qui l'émeut, il observe et raconte ainsi ce qu'il a vu.

(D'un ton doux et rêveur.)
Après avoir donné son aumône au plus jeune, Pensif, il s'arrêta pour les voir.

Hélas, il n'en pouvait douter,
Un long jeûne
Avait maigri leur joue, avait flétri leur front.
(D'un ton de tendre compassion.)
Ils s'étaient | tous les quatre | à terre assis en [rond,

Et s'étant partagé, comme feraient des anges,
Un morceau de pain noir | ramassé dans nos [fanges ;
Ils mangeaient, (D'un ton affligé et presque avec des larmes.)

mais d'un air si morne | et si navré,
Qu'en les voyant ainsi | toute femme eût pleuré.
Ah ! s'ils étaient si tristes, si découragés.
C'est qu'ils étaient perdus sur la terre où nous [sommes,

Hélas ! perdus, abandonnés.
Et tout seuls, quatre enfants, dans la foule des [hommes !
(Appuyez bien sur le vers suivant et d'un ton navré.)
— Oui, sans père ni mère.— Et pas même un grenier ;

Pas d'abri ;
Des haillons sur le dos,
tous pieds nus, excepté le dernier.
Qui traînait, pauvre amour, sous son pied qui [chancelle,

De vieux souliers trop grands | noués d'une [ficelle.
N'ayant pas d'asile,
Dans des fossés, la nuit, ils dorment bien souvent.
(D'un ton plaintif.)
Aussi, comme ils ont froid, le matin, en plein [vent,

Quand l'arbre, frissonnant au cri de l'alouette,
Dresse sur son ciel clair | sa noire silhouette !
Pauvres petits !
Leurs mains rouges | étaient roses | quand Dieu les fit.

Pour récolter quelques sous,
Le dimanche, au hameau cherchant un vil profit,
Ils errent.

Afin de plaire aux passants,
Le petit, sous sa pâleur ma'saine,
Chante, sans la comprendre, une chanson obsène,
Pour faire rire—

(Détachez d'un ton triste la proposition suivante.)
hélas ! lui qui pleure en secret,

(D'un ton de dégoût.)
Quelque immonde vieillard | au seuil d'un [cabaret ;

(D'un ton de pitié.)
Si bien que, quelquefois, du bouge qui s'égaie,
Il tombe à leur faim sombre | une abjecte mon- [naie,

(D'un ton méprisant.)
Aumône de l'enfer | que jette le péché,
Sou hideux | sur lequel le démon a craché !
(D'un ton craintif.)

Pour l'instant, ils mangeaient derrière une brous- [saille,
Cachés, et plus tremblants que le faon qui tres- [saille,

Et ce n'est pas sans raison,
Car souvent on les bat ; on les chasse toujours !
(Avec un soupir de compassion.)

C'est ainsi qu'innocents condamnés, tous les [jours,
Ils passent affamés, sous nos murs, sous les vôtres,
Comptant sur la Providence,

Et qu'ils vont au hasard, l'ainé menant les autres.
(D'un ton méditatif et lent.)
Alors, lui | qui rêvait, il regarda là-haut ;
(D'un ton de surprise et d'une voix large.)

Et son œil ne vit rien | que l'éther calme et chaud,
Le soleil bienveillant, l'air plein d'ailes dorées,
Et la sérénité des voûtes azurées,
Et le bonheur, les cris, les rires triomphants,
(Dites avec beaucoup de douceur et de calme.)
Qui | des oiseaux du ciel | tombaient sur ces [enfants.

Victor Hugo, juin 1839.

II

LA BREBIS ET LE CHIEN.

Quelle touchante élogie que cette fable de Florian.

Certes, la plainte de la brebis est bien fondée, mais comme la douce philosophie du chien est touchante !

Cette résignation du vrai sage qui accepte l'ingratitude de ceux qu'il oblige comme une nécessité de la vie et qui s'en console en pensant avec raison qu'

Il vaut mieux souffrir le mal que de le faire, n'est-ce pas l'argument le plus sensé de l'honnête homme, décidé à faire le bien quand même ?

Il faut donner à la brebis le ton un peu amer de l'être qui souffre de la méchanceté de ceux qui l'entourent et qui croit avoir le droit de s'en plaindre ;

Au chien, le ton doux et tendre d'un être affectueux et bon.

Il faut vous dire que

La brebis et le chien, de tous les temps amis,
Se racontaient un jour | leur vie infortunée.

(D'un ton plaintif et lent.)

“ Ah ! disait la brebis, je pleure | et je frémis,
Quand je songe aux malheurs de notre destinée.

Vois ce que nous avons à souffrir.

Toi, l'esclave de l'homme, adorant des ingrats,

Et cependant

Toujours soumis, tendre | et fidèle,

Eh bien,

Tu reçois pour prix de ton zèle, —
Des coups | et souvent le trépas.

Je ne puis guère me louer d'eux non plus.

Moi, qui tous les ans les habille,
Qui leur donne du lait | et qui fume leurs
[champs,

Pour récompense

Je vois chaque matin | quelqu'un de ma famille
Assassiné par ces méchants ;

Et pour comble d'infortune

Leurs confrères les loups | dévorent ce qui reste.

*Enfin, quand je songe à notre existence, je
vois que tous deux,*

Victimes de ces inhumains,

Travailler pour eux seuls, et mourir par leurs
mains,

(Avec un ton de regret.)

Voilà notre destin funeste.

(Avec un ton bonasse et résigné.)

— Il est vrai, dit le chien, mais crois-tu plus
heureux

Les auteurs de notre misère ?

Nous sommes maltraités, oui, mais

Va, ma sœur,

Sois bien certaine qu'

il vaut encor mieux —
Souffrir le mal | que de le faire.”

FLORIAN,

Fables, liv. II, fab. III.

L. RIQUIER.

LEÇON DE COSMOGRAPHIE.

(Suite, voir le n° de septembre.)

SUJET. *Comment s'opère le mouvement de
révolution ; — conséquences.*

Que représente cette boule ? — Le soleil. — Celle-ci ? La terre. — Et cette tige dont les extrémités dépassent la sphère ? — L'axe de rotation. — Une ligne est tracée autour de la sphère terrestre à égale distance des extrémités de la tige ? — C'est l'équateur. — Je place les deux boules en face l'une de l'autre. Quelle

portion de l'une est éclairée par l'autre ? — La moitié. — Je modifie la position de la sphère. — Une moitié encore est éclairée. — Supposez qu'une ligne droite joigne les deux centres, où coupera-t-elle la surface de la terre si je place celle-ci de façon que l'axe soit *perpendiculaire* à cette ligne ? — A l'équateur. — Le faire voir au moyen d'une tige, aiguille, etc. — Je fais exécuter une rotation. Quelle trace a suivie le point de jonction ? — Celle de l'équateur. — Je déplace la boule terrestre et lui fais décrire un quart de cercle autour du soleil. Quelle portion en est éclairée ? où la ligne des centres coupe-t-elle la surface ? — A l'équateur. — Continuer et compléter de la sorte une révolution.

Le soleil est donc constamment resté au-dessus de l'équateur. Pour un point quelconque A du globe, la hauteur de cet astre au-dessus de l'horizon, a-t-elle été modifiée ? Non. — Remarquez-le bien, car c'est contraire à ce qui se passe, comme nous l'avons constaté lors de notre première leçon.

Le point d'intersection à l'équateur occupe le centre de l'hémisphère éclairé. Pourriez-vous indiquer les limites nord et sud de cet hémisphère ? Les deux pôles. — Je fais tourner la terre ; les limites changent-elles ? — Non. — Je recommence le mouvement de révolution. — Les limites restent les mêmes. — Le faire voir au moyen de l'une des sphères coupées (1^{re} leçon, objets d'intuition). — Je sépare les deux hémisphères en enlevant celui qui n'est pas éclairé. Quelle forme a la surface sur laquelle se projette la lumière dans l'hémisphère conservé devant le soleil ? — C'est une demi-sphère. — Et celle qui lui est opposée ? — Un plan, limité par une conférence. — Nous l'appellerons *cercle d'illumination* et la circonférence, *limite de la lumière*. Qu'appellez-vous *cercle d'illumination* ? — Ne pourriez-vous faire une remarque quant à la ligne des pôles et ce plan ? — L'axe polaire est entièrement tracé dans ce plan. — Voyons ce qui en résulte pour la longueur des jours.

Rappelons-nous bien tout d'abord que la terre opère sa rotation diurne d'un mouvement uniforme. En combien de temps ? — 24 heures. — Je suppose qu'un rayon quelconque de lumière solaire aboutisse à un point A de la terre, au moment où celui-ci quitte l'hémisphère.

obscur pour entrer dans l'hémisphère éclairé. Si la terre tourne, entraînant le point A, combien de temps ce point mettra-t-il à revenir à la même place? — Un jour entier ou 24 heures. — Combien en passera-t-il dans la lumière? La moitié ou 12 h. — Pourquoi cela? Parce que la distance à parcourir dans la lumière est égale à celle qu'il parcourt dans l'ombre. — Le jour est donc égal à la nuit. — Faire voir qu'il en serait de même durant le cours de la révolution, en supposant que l'axe polaire fût perpendiculaire à la ligne des centres. — Ce phénomène est-il en concordance avec ce que nous avons constaté? — Non, M^r, attendu que la longueur des jours varie pendant l'année.

Que devons-nous conclure de ces deux constatations concernant l'égalité continue des jours et l'invariable élévation du soleil sur l'horizon d'après nos expériences? — Qu'elles sont fautives. — En effet, et cela dépend d'un fait en apparence bien minime. — Voyez, que fais-je?

— Vous inclinez légèrement l'axe terrestre. — L'instituteur recommence la série des exercices précédents et fait constater :

1° Que l'axe de la terre conserve durant la révolution annuelle, une inclinaison de $66^{\circ} \frac{1}{2}$ sur le plan de l'orbite, appelé *écliptique*, et que sa direction reste toujours parallèle à elle-même. Le plan de l'équateur est donc incliné de $23^{\circ} \frac{1}{2}$ sur celui de l'écliptique;

2° Qu'à deux époques de l'année l'axe polaire se trouve entièrement tracé dans le plan d'illumination; qu'alors celui-ci aboutit aux pôles, et que les jours sont égaux aux nuits. Ce sont les *équinoxes* qui se produisent le 21 mars et le 23 septembre. A ces époques, la ligne des centres passe par l'équateur;

3° Qu'en autre temps cette coïncidence n'existe plus qu'au centre; que les pôles s'écartent de plus en plus du cercle d'illumination jusqu'au 21 juin et au 21 décembre, époque où l'écartement acquiert son maximum. Ce sont les *solstices*;

4° Que le 21 juin, le pôle nord est tourné vers le soleil, tandis le pôle sud est dans l'ombre;

5° Que du 21 mars au 23 septembre les jours sont plus longs que les nuits dans l'hémisphère boréal, parce qu'un point quelconque de cet hémisphère doit parcourir dans la lumière un espace plus long que dans l'obscurité, puisque la par-

tie éclairée de cet hémisphère est le plus grande que l'autre; que l'inverse a lieu dans l'hémisphère austral;

6° Que durant cette partie de l'année le pôle nord est constamment éclairé, pendant que le pôle sud reste privé de lumière. Le contraire se produit du 23 septembre au 21 mars;

7° Que la trace suivie au 21 juin et au 21 décembre par le point de contact de la ligne des centres avec la surface de la terre est marquée par deux circonférences parallèles à l'équateur, l'une au nord, l'autre au sud, qu'on appelle les *tropiques*. L'un est le *tropique du cancer*; l'autre le *tropique du capricorne*. Ils sont à $23^{\circ} \frac{1}{2}$ degrés de l'équateur;

8° Que la limite extrême atteinte le 21 juin et le 21 décembre par la lumière solaire est marquée par deux autres circonférences, à $66^{\circ} \frac{1}{2}$ de l'équateur, ou $23^{\circ} \frac{1}{2}$ des pôles; on les appelle *cercles polaires*.

Ces faits constatés nous conduiront prochainement à comprendre les *saisons* et leur succession régulière.

DEVOIR.

Réduction. Sommaire: Inclinaison de l'axe polaire, son parallélisme. Où aboutit le rayon solaire figuré par la ligne des centres au 21 mars et au 23 septembre, au 21 juin et au 21 décembre; conséquence sur la longueur des jours; équinoxes et solstices, équateur, tropiques, cercles polaires.

Arithmétique. 1° Sachant que la distance de l'équateur au pôle est de 90° , de combien l'inclinaison de l'axe terrestre devrait-elle être augmentée pour que les tropiques se confondissent avec les cercles polaires?

2° Admettant que le 21 juin la portion éclairée du tropique du cancer comprenne 188 degrés, déterminez quelle est la longueur du jour à cette époque pour un point situé sur ce tropique. — Quelle est la longueur du jour pour un point situé au tropique du capricorne.

3° Au 21 juin la longueur du jour en Belgique est de 16 heures, quelle est, en degrés, la distance parcourue dans la lumière par chaque point de surface de ce pays.

Géographie. Déterminez, en examinant la sphère terrestre :

1° Les pays et les mers que traverse l'équateur, chacun des tropiques, les cercles polaires;

2° Les pays compris entre les tropiques; les états de l'Europe qui ont une portion de leur territoire au nord du cercle polaire arctique ;

3° Les îles de l'océan Atlantique et de l'océan Indien comprises entre l'équateur et le tropique du cancer.

4° Les îles ou groupes d'îles de l'Océanie compris entre l'équateur et le tropique du capricorne.

DICTÉES.

I.

L'une des premières lois de la nature est la loi de l'*attraction universelle*. Tous les corps s'attirent dans la nature, et ils s'attirent avec d'autant plus de force qu'ils contiennent plus de masse en eux-mêmes. L'attraction est en raison directe de la masse ou du poids des corps. Le soleil étant 324479 fois plus lourd que la terre, il l'attire vers lui avec une énergie 324479 fois plus puissante que celle avec laquelle la terre l'attire. Si notre globe avait le poids de l'astre du jour, il attirerait les objets de sa surface dans cette proportion ; c'est-à-dire qu'il nous serait impossible d'y remuer : 1 kilogramme y pèserait 324,479 kilogs !

Cependant cette attraction décroît à mesure que la distance augmente, de telle sorte que si cette dernière est doublée, la force attractive s'exerce avec quatre fois moins de puissance. Aussi à la surface du soleil qui a un rayon égal à cent et huit fois celui de la terre, les objets ne sont pas attirés 324,479 fois plus fortement qu'ici ; mais 27 fois plus seulement, ce qui est encore effrayant. En effet, un kilogramme terrestre transporté sur cet astre y pèserait 27 kilos ; un homme ordinaire y pèserait deux mille kilos, et non seulement serait incapable d'y soutenir son propre poids, mais serait immédiatement aplati en un nombre infini de particules, comme s'il était pilé, broyé dans un mortier !

II

Le soleil pèse à lui seul sept cents fois plus que toutes les planètes, tous les satellites, toutes les comètes, tous les astres de son système réunis ! Quelle violence d'attraction ! quelle effroyable énergie concentrée dans ce colossal foyer ! C'est cette force prodigieuse qui fait

mouvoir tout le système. De même que la main qui tient la fronde fait tourner la pierre avec une vitesse dépendant de son énergie, de même la vitesse des planètes sur leurs orbites donne la mesure de l'énergie du soleil. Situé au centre des orbites planétaires, l'astre radieux est à la fois la main qui les soutient et les dirige dans l'espace, le foyer qui les chauffe, le flambeau qui les éclaire, la source inépuisée de leur vie et de leur beauté. Il est véritablement le cœur de cet organisme gigantesque qui ne vit que par lui, et ses battements vivificateurs projettent au loin sur tous ces mondes la fécondité qui les anime.

En les faisant tourner autour de lui, il imprime à chacun d'eux un mouvement proportionné à la distance, mouvement nécessaire et suffisant pour les maintenir perpétuellement en équilibre, car le mouvement de chaque planète est juste celui qui convient pour l'empêcher à la fois de tomber vers le soleil ou de s'éloigner de lui. Si le soleil était deux fois plus lourd, il serait deux fois plus fort ; les planètes tourneraient deux fois plus vite, et nos années seraient moitié plus courtes. S'il était de moitié moins lourd, la terre et les autres planètes vogueraient avec une vitesse moindre de moitié, et nos années seraient doubles de ce qu'elles sont aujourd'hui ; ainsi tout est réglé par la force même du soleil.

Oublions donc pour toujours l'illusion de la croyance à l'immobilité de la terre au centre du monde et les craintes enfantines que l'on aurait pu ressentir en songeant qu'elle n'était portée sur rien et que peut-être elle pourrait tomber ! Si l'on se représente bien la réalité, on se sent voguer vers le ciel ; on s'élève au-dessus des idées vulgaires, on devient digne de comprendre les grandeurs de l'univers et les beautés de la création. — (Extrait du TABLEAU DE L'ASTRONOMIE, par C. Flammarion.)

Applications.

1. Décomposez les mots suivants et donnez-en le sens : attraction, surface, objet, transporté, immobilité, projettent.
2. Quel est le radical des mots : particules, prodigieuse, planétaire, vivificateurs ? Employez ces radicaux dans une phrase.
3. Donnez des mots de la famille de :

nature, loi, attraction, rayons, effrayant, flambeau, propre (dans propre poids), planète, cœur.

4. Écrivez en lettres les nombres écrits en chiffres.

5. Justifiez l'orthographe des mots : mille, dans deux mille ; cents, dans sept cents fois ; réunis, dans la même phrase.

6. Quelles remarques avez-vous à faire sur le verbes : pèserait, broyé, projettent, maintenir, oublions, songeant, pourrait ?

7. Faites l'analyse logique de la première phrase de chacun des deux premiers alinéas de la première dictée, et de la seconde phrase, du second alinéa de la deuxième dictée.

8. Analysez grammaticalement la 3^e phrase de la 1^{re} dictée et la 1^{re} du dernier alinéa de la seconde dictée.

A. FOSSÉPREZ.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES.

I.

DISTINCTION DU COMPLÉMENT DIRECT.

La raison supporte *les disgrâces*.—Dieu voit tout.—Un malheur traîne toujours *un malheur* après soi.—Le sage suit *les conseils* de la raison.—Je le réprimanderai.—La fin couronne *l'œuvre*.—Fuyez *le menteur*.—L'art imite la nature, mais il ne la remplace pas.—Le mérite emprunte *son échat* de la modestie.—J'ai pris *un livre* à mon frère ; je le lui avais demandé.—Le souffle de la tempête a dispersé *nos parents et nos amis*.—Redoutez *les tourments* d'un tardif repentir.—Une mauvaise jeunesse rend la vieillesse *soucieuse*.—Dompte *la colère*.—Dieu a renfermé *l'intelligence* dans l'âme, et l'âme dans le corps.—*Quel bruit* vous avez fait !—Un travail opiniâtre surmonte *tous les obstacles*.—La mort nous délivre de tous les maux.—Le spectacle de la nature agrandit *nos idées*.—Le pinson remplit *l'air* de sa voix éclatante.—*Quelle imprudence* vous commettez !—L'espérance excite *le courage*, et la crainte la *lâcheté*.—Ah ! je vous plains.—La complaisance fait *des amis*, et la vérité *des ennemis*.—*Quelle satisfaction* me procurerait la nouvelle de vos succès !—La pie-grièche nourrit ses *petits* de chenilles.—La piété est un bien qui rend *l'homme* heureux dans l'adversité.—Le tyran qui ne respecte *rien*, verra bientôt *la fin* de sa puissance.—La gloire qui vient de la vertu, a un *éclat* immortel.—Le sage, arrivé à l'âge mûr, cherche *un lieu* tranquille où il puisse se recueillir.—On cultive *la mémoire* de l'enfant aussitôt qu'il commence à parler.—Ne suivez pas un *mauvais conseil*, qui ce soit qui vous le donne.—La mort n'épargne pas plus *l'enfant* à la mamelle que le *vieillard* décrépité.

II.

DISTINCTION DU COMPLÉMENT INDIRECT.

Le mérite emprunte son éclat *de la modestie*.—La mort nous délivre *de tous les maux*.—Le pinson remplit *l'air* de sa voix éclatante.—La pie-grièche nourrit ses petits *de chenilles*.—Rien n'est aussi bien approprié *à la nature* que l'amitié.—La patrie ne doit pas être moins chère *aux citoyens* que leurs enfants.—Cette grandeur qui vous étonne si fort, il la doit *à son courage* et *à sa persévérance*.—Pardonne *à tous*, et ne pardonne rien *à toi-même*.—Tout le monde se plaint *de sa mémoire*, et personne ne se plaint *de son cœur*.—*A tous les cœurs* bien nés que la patrie est chère !—*A navire* brisé tout vent est contraire.—Je ne conseillerai jamais *à personne* de préférer les richesses *à la gloire*.—L'amour de la justice est entretenu *par la piété*.—Le geai, enfié *d'un vain orgueil*, se para *des plumes* du paon.—L'astronome pense *aux astres*, le physicien pense *à la nature*, et le philosophe pense *à lui*.—L'isolement pèse *aux hommes*.—La solitude avec des livres est préférable *à la société* des sots.—L'envie, poison rongeur, s'attache *au mérite*.—Rome était peu faite *à la guerre* maritime.—Le corps obéit *à l'esprit*.—La parole est propre *aux hommes* ; elle manque *aux brutes*.—Modérez votre emportement ; une vengeance précipitée est suivie *du repentir*.—La musaraigne a une odeur forte qui répugne *au chat*.—La vanité des autres nous est insupportable, parce qu'elle blesse *la nôtre*.—On pense que la lune emprunte sa lumière *au soleil*.—La vie est dure *à quiconque* est esclave *de l'avarice*.—Les hommes sont rongés *par l'oisiveté*, de même que le fer est rongé *par la rouille*.—Que les enfants se préparent *à la jeunesse*, et que les jeunes gens se préparent *à l'âge viril*.

III.

DISTINCTION DU COMPLÉMENT CIRCONSTANCIEL.

La piété est un bien qui rend l'homme heureux *dans l'adversité*.—Nous voyons *par les yeux* ; nous entendons *par les oreilles* ; nous flairons *par les narines* ; nous savourons *par le palais* ; nous sentons *par les nerfs*.—La plupart des fleuves prennent leur source *au pied* des montagnes.—*Par une délicieuse soirée* de printemps, une jeune enfant se promenait *sur la lisière* d'une forêt.—Ce père laborieux cultive *dans son jardin* plusieurs espèces de légumes.—Nous devons écrire les injures *sur le sable*, et les bienfaits *sur l'airain*.—La grotte de Calypso était taillée *dans le roc*.—Le fer domine *dans la guerre* ; l'instruction est supérieure *dans la paix*.—Les arbres bourgeonnent *au printemps*.—Aucun mortel n'est sage *dans tous les moments*.—Nous sommes chrétiens *après le baptême*.—Les oiseaux chantaient *sous la feuillée* ; ils voltigeaient *de branche en branche* avec une *vivacité* nouvelle.—On appelle chevaux sauvages ceux qui vivent en pleine *liberté*.—Le paon se promène *avec une complaisance affectée*.—Le labourer conduit les bœufs *au moyen de l'aiguillon*.—Des cris déchirants s'élevaient *du milieu* de la foule.—Tout est

solidaire dans le système du monde : la terre circule autour du soleil, et la lune autour de la terre. — Les hommes et les bêtes tombaient de fatigue et d'inanition. — La mer et les vents se taisaient à la voix du Seigneur. — Les Romains, dans leurs traités avec les rois, leur défendaient de faire aucunes levées chez leurs alliés. — On reçoit l'homme suivant l'habit qu'il porte, et on le reconduit suivant l'esprit qu'il a montré. — On n'est malheureux que par comparaison. — Nous arrêtons à deux lieux d'ici. — Je m'en vais l'envoyer à Adraste par les mains d'un Lucanien.

J. O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

(FAUTE A RELEVER. — Livraison précédente, page 301, V, ligne 19, écrire *climats*, au lieu de *climas*.)

I. LE CHAMEAU.

Les deux espèces de chameaux sont le chameau à deux bosses, et celui qui n'en a qu'une ; ce dernier se nomme dromadaire. Le chameau a environ deux mètres de hauteur jusqu'aux épaules ; il est bien plus puissant que le dromadaire en proportion de sa taille ; il a les jambes moins longues ; son corps est recouvert d'un poil brun ou centré. Il a la tête courte, les oreilles petites, le cou long et flexible. Les pieds sont plats, unis, durs et un peu fendus, ce qui le rend propre à traverser les déserts sablonneux où il est employé. Cet animal boit pour plusieurs jours à la fois ; il se contente, pour toute nourriture, de quelques dattes et des plantes qu'il trouve dans sa route aride. En Arabie, il est regardé comme le plus précieux des animaux ; ses maîtres boivent son lait, mangent sa chair, s'habillent de son poil, et, à l'approche de l'ennemi, ils peuvent, en montant sur son dos, fuir avec une rapidité extraordinaire.

(ARDANT.)

II. LE CHEVAL.

La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats : aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte ; il se fait au bruit des armes, il l'aime, il le cherche, il s'anime de la même ardeur. Il partage aussi ses plaisirs : à la chasse, aux tournois, à la course, il brille, il étincelle. Mais, docile autant que courageux, il ne se laisse pas emporter à son feu ; il sait réprimer ses mouvements : non seulement il fléchit sous la main de celui qui le guide, mais il semble consulter ses désirs ; et, obéissant toujours aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête, et n'agit que pour y satisfaire. C'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre ; qui sait même la prévenir ; qui, par la promptitude et la précision de ses mouvements, l'exprime et l'exécute ; qui sent autant qu'on le désire, et ne rend qu'autant qu'on veut ; qui,

se livrant sans réserve, ne se refuse à rien, ser de toutes ses forces, et même meurt pour mieux obéir.

(BUFFON.)

III. PRÉVOYANCE DE LA FOURMI.

Ce petit animal est averti que l'hiver est long, et que le blé mûr n'est pas longtemps exposé dans les champs. Aussi, durant la moisson, la fourmi ne dort plus. Elle traîne, avec de petites serres qu'elle a à la tête, des grains qui pèsent trois fois plus qu'elle, et elle avance, comme elle peut, à reculons. Quelquefois elle trouve en chemin quelque amie qui lui prête secours, mais elle ne s'y attend pas.

Le grenier où tout doit être porté est public, et aucune ne pense à faire sa provision à part. Ce grenier est composé de plusieurs chambres, qui s'entre-communiquent par des galeries, et qui sont toutes crouées si avant, que les pluies et les neiges de l'hiver ne pénètrent point jusqu'à leur voûte. Les souterrains des citadelles sont des inventions moins anciennes et moins parfaites ; et ceux qui ont essayé de détruire des fourmilières, n'y ont presque jamais réussi, parce que les rameaux s'en étendent trop au large, pour qu'elles se sentent du ravage qu'on fait à l'entrée.

Lorsque les greniers sont pleins et que l'hiver approche, on commence à mettre en sûreté le grain en le rongant par les deux bouts, et l'empêchant par là de germer.

Voilà le fonds incompréhensible d'industrie que Dieu a mis dans ce petit animal. Voilà cette espèce d'intelligence qu'il lui a donnée pour nous forcer à remonter jusqu'à lui, à qui seul il appartient de faire de tels prodiges.

(DUGUET.)

IV. MOYEN DE CROIRE.

Il faut commencer par vider l'âme de ses souillures, par vouloir résolument devenir meilleur, par rompre avec les passions et se tourner vers Dieu, qui est notre principe et notre fin, en disant avec le poète :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde.

Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde
Que toujours quelque vent empêche de calmer.
Quittons ces vanités, laissons-nous de les suivre ;

C'est Dieu qui nous fait vivre,

C'est Dieu qui nous fait aimer.

Quand nous nous détachons des objets extérieurs, et que nous sortons de nous-mêmes, Dieu se plaît à combler de ses dons ce vide salutaire, tandis qu'il s'éloigne d'un cœur infecté de l'amour et de la vaine estime de soi : l'humilité est le moyen le plus efficace de croire. On doit aussi recourir à la prière : c'est la clef d'or qui ouvre le monde de la foi ; chez le plus grand nombre, c'est le cœur qui doute ; quand le cœur se convertit, tout le reste suit.

Le bonheur n'est que dans la pratique de la foi. Ce bonheur, c'est la paix de l'âme, c'est la pureté du cœur, c'est l'intégrité d'une conscience tranquille, c'est le triomphe de soi-même, c'est un droit acquis à l'assistance divine dans l'accomplissement des grands devoirs de la vie ; c'est le

saint usage des sacrements qui nous régénèrent : les choses demeurent en repos lorsqu'elles sont à leur place, et la place du cœur de l'homme, c'est le cœur de Dieu. (Extrait des *Petites Lectures*.)

V. POMPÉIES (1).

A Rome, l'on ne trouve guère que les débris des monuments publics ; mais à Pompéies c'est le vie privée qui s'offre à vous telle qu'elle était. Le volcan, qui a couvert cette ville de cendres, l'a préservé des outrages du temps. Jamais des édifices exposés à l'air ne se seraient ainsi maintenus, et ce souvenir enfin s'est retrouvé tout entier. Les peintures, les bronzes, étaient encore dans leur beauté première, et tout ce qui peut servir aux usages domestiques est conservé d'une manière effrayante. Les amphores sont encore préparées pour le festin du jour suivant ; la farine qui allait être pétrie est encore là. Les restes d'une femme sont encore ornés des parures qu'elle portait dans le jour de fête que le volcan a troublé, et ses bras desséchés ne remplissent plus le bracelet de pierreries qui les entoure encore. On ne peut voir nulle part une image aussi frappante de l'interruption subite de la vie. Le sillonn des roues est visiblement marqué sur les pavés des rues, et les pierres qui bordent les puits portent la trace des cordes qui les ont creusées peu à peu. On voit encore sur les murs d'un corps de garde les caractères mal formés, les figures grossièrement esquissées que les soldats traçaient pour passer le temps, tandis que ce temps avançait pour les engloûtir. Quand on se place au milieu du carrefour des rues, d'où l'on voit de tous les côtés la ville qui subsiste encore presque en entier, il semble qu'on attende quelqu'un, que le maître soit prêt à venir ; et l'apparence même de vie qu'offre ce séjour fait sentir plus tristement son éternel silence.

(MME de STAEL)

(1) Pompéia ou Pompéi, ville d'Italie, située près de Naples. Elle fut engloutie l'an 79 de J.-C., à la suite d'une éruption du Vésuve. On l'a retrouvée en 1755 parfaitement bien conservée.

VI. LA MORT DE L'ATHÉE.

On annonce à l'athée qu'il faut mourir. Que se passe-t-il en lui à ce dernier moment ? Je veux, chose presque impossible, qu'il ait étouffé les remords, qu'aucun doute n'alarme son incrédule : est-il exempt, pour cela, de terreurs et d'angoisses ? Interrogez quiconque a vu sur son lit de mort l'athée, non pas atteint d'une de ces maladies violentes dont l'effet est de suspendre les fonctions de l'âme, mais jouissant encore de ses facultés morales et sachant qu'il va bientôt expirer. La vive image de ce qu'il perd, occupe tout l'esprit du moribond. Il avait des attachements, des habitudes ; il tenait à la vie par mille liens qui se rompent à la fois : rupture effroyable qui, séparant soudainement l'âme de tout ce qui lui fut cher, la laisse seule et blessée dans un vide infini. Cet abîme sans fond, où elle va descendre, cette solitude morne, ce silence éternel, ce sommeil glacé, cette nuit qui n'aura jamais d'aurore, cette privation de tout bien, avec un désir invinci-

ble du bien-être ; toutes ces idées et une foule d'autres non moins désolantes, pèsent sur cette âme misérable, la bouleversent, la déchirent et commencent son affreux supplice. Mais que dire de son état, pour peu qu'il lui reste quelques doutes sur les principes qu'il s'était faits ? comment peindre ces anxiétés, ces regrets à demi étouffés par le désespoir, et ce regard consterné, qui ne rencontre de toutes parts qu'un passé sans consolation et un avenir sans espérance ! Ce n'est plus alors le néant qu'elle redoute : elle l'appelle, au contraire, de tous ses vœux et l'appelle en vain : l'éternité seule lui répond. Tirons le rideau sur le reste de cette scène épouvantable, et laissons à l'enfer ses secrets.

(LAMENNAIS.)

VII. L'EXISTENCE DE DIEU PROUVÉE PAR L'ORDRE ET LES BEAUTÉS DE LA NATURE.

Il est un Dieu : les herbes de la vallée et les cèdres de la montagne le bénissent, l'insecte bourdonne ses louanges, l'éléphant le salue au lever du jour, l'oiseau le chante dans le feuillage, la foudre fait éclater sa puissance, et l'Océan déclare son immensité. L'homme seul a dit : Il n'y a point de Dieu.

Il n'a donc jamais, l'athée, dans ses infortunes, levé les yeux vers le ciel, ou, dans son bonheur, abaissé ses regards vers la terre ? La nature est-elle si loin de lui qu'il ne l'ait pu contempler, ou la croit-il le simple résultat du hasard ? Mais quel hasard a pu contraindre une matière désordonnée et rebelle à s'arranger dans un ordre si parfait ?

Ceux qui ont admis la beauté de la nature comme preuve d'une intelligence supérieure auraient dû faire remarquer une chose qui agrandit prodigieusement la sphère des merveilles ; c'est que le mouvement et le repos, les ténèbres et la lumière, les saisons, la marche des astres, qui varient la décoration du monde, ne sont pourtant successifs qu'en apparence, et sont permanents en réalité. La scène qui s'efface pour nous, se colore pour un autre peuple ; ce n'est pas le spectacle, c'est le spectateur qui change. Réunissez donc en un moment, par la pensée, les plus beaux accidents de la nature ; supposez à la fois toutes les heures du jour et toutes les saisons, un matin de printemps et un matin d'automne, une nuit semée d'étoiles et une nuit couverte de nuages, des prairies émaillées de fleurs, des forêts dépouillées par les frimas, des champs dorés par les moissons, vous avez alors une juste idée du spectacle de l'univers. Tandis que vous admirez ce soleil qui se plonge sous les voûtes de l'Occident, un autre observateur le regarde sortir des régions de l'aurore. Par quelle inconcevable magie ce vieil astre, qui s'endort fatigué et brûlant dans la pourpre du soir, est-il, en ce moment même, ce jeune astre qui s'éveille, humide de rosée, dans les voiles blanchissantes de l'aube ? A chaque moment de la journée, le soleil se lève, brille à son zénith et se couche sur le monde.

(CHATEAUBRIAND.)

J. O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Ma retraite pendant le jour était la *hune* du grand mât.

(CHATEAUBRIAND.)

La nature est *une* dans le cœur de l'homme.

(LAMARTINE.)

Le véritable honneur n'est point variable, il ne dépend ni des temps, ni des lieux ; il a sa source dans le cœur de l'homme juste.

(J.-J. ROUSSEAU.)

L'honneur est comme une *île* escarpée et sans bords.

(BOILEAU.)

Vous ririez bien de me voir, une poule mouillée comme je suis, regardant à ma montre, et trouvant que quatre heures et demie est une heure *indue*.

(MME DE SÉVIGNÉ.)

Il y avait à l'autel six *induts*.

(BESCHERELLE.)

La *jarre* servait autrefois pour les huiles. (*Dictionnaire de la Conversation.*)

Les toisons où le *jars* (*) domine ne se sont montrées ni plus ni moins fréquentes chez mes bêtes que chez celles de mes voisins.

(BEAUDOIN.)

Nous avons acheté un *jars* et deux belles oies.

Les canards voguaient entre les îles ou s'épluchaient sur le *jard*, nom du gros sable que charrie la Loire.

(H. DE BALZAC.)

Je suis *jeun*, il est vrai, mais aux âmes bien nées la valeur n'attend pas le nombre des années.

(CORNEILLE.)

Chez les Juifs, les jours de *jeûne* étaient tout le contraire des jours de fêtes.

(FLEURY.)

Dès que j'eus fini d'écrire ma lettre, je sortis de mon appartement.

Permetts que le *jus* de ma treille
Tous les ans baigne mon pressoir.

(LÉONARD.)

Du lieu saint, à pas lents, je montais les degrés
Encore *jouchés* de fleurs et de rameaux sacrés.

(C. DELAVIGNE.)

La principale *jouchée*
Fut donc des principaux rats.

(LA FONTAINE.)

Les *jouchets* sont des jeux d'enfants.

(ACADÉMIE.)

Ce bonheur que l'ivresse éveille,
De nos fronts tombant feuille à feuille,
Jouchait le lugubre chemin (de nos jours).

(LAMARTINE.)

Pour la première fois il admira la fraîcheur
d'un teint plus blanc que la *jouchée* du lait de ses brebis.

(P.-L. COURMER.)

Mon pied, comme mon œil, se jouait des

[abîmes.

(LAMARTINE.)

(*) On trouve plus souvent *jarre*.

Il prédit que les Juifs seraient livrés à l'erreur, et deviendraient le *jouet* des faux prophètes.

(BOSSUET.)

Votre intention n'est pas de vous *jouer* d'un gentilhomme tel que moi !

(SCHNBE.)

...A présent, le jeu n'est que fureur :

On *joue* argent, bijoux, maisons, contrats,
[honneur.

(REGNARD.)

Cet enfant vous tend la *joue* pour que vous l'embrassiez.

(ACADÉMIE.)

Il vit bien qu'il *jouait* le rôle de dupe.

(ACADÉMIE.)

Le hochet est le *jouet* ordinaire des jeunes enfants.

(ACADÉMIE.)

La nature est *une*, et se présente toujours la même à ceux qui la savent observer.

(BUFFON.)

Remettez un *la* à ce violon.

(ACADÉMIE.)

Là, regardez-moi *là*, durant cet entretien, Et, jusqu'au moindre mot, imprimez-vous-le

[bien.

(MOLIÈRE.)

A quelques-temps de *là*, *la* cicogne le prie.

(LA FONTAINE.)

Las ! mon cher oiselet ! *las* ! ils l'ont mis à

[mort !

(BRIZEUX.)

J'étais *las* de voir son grotesque uniforme, Ses bottines, sa cape et sa ceinture énorme.

(COLL. D'HARLEVILLE.)

Le *lacs* était usé : si bien que de son aile, De ses pieds, de son bec, l'oiseau le rompt enfin.

(LA FONTAINE.)

On l'a surpris en flagrant délit.

Chaque récolte de l'Égypte ne coûte qu'un labour.

(RAYNAL.)

Je *laboure* quand il me faut écrire à des gens qui ne m'intéressent pas vivement.

(MME DE SÉVIGNÉ.)

Au sein de ce *lac* immobile

Qui peint le ciel et les oiseaux,
Vous ne voyez qu'une eau tranquille ;
Moi j'aperçois sous les roseaux
Une Naiade fugitive.

(DEMOUSTIER.)

La *laque* est employée principalement dans les arts pour faire des vernis qui prennent beaucoup de solidité.

(BESCHERELLE.)

On n'a pas pu encore parvenir à imiter parfaitement le beau *laque* de la Chine.

(ACADÉMIE.)

L'éloquence éblouit les faibles, la didactique leur tend des *lacs*.

(BOSSUET.)

En montant sur le trône, un féroce tyran

Au *la* et meurtrier abandonne ses frères.

(LEMIÈRE.)

Les bottines que je viens d'user se laçaient facilement.

César, a-t-on dit, était persuadé que la beauté du langage dépend beaucoup plus d'user des meilleurs mots que de les diversifier, et, s'il était content d'une expression, il ne s'en *lassait* point, et ne craignait pas non plus d'en *lasser* les autres.

Nous le jurons, dirent à genoux les deux sœurs aînés en fondant en larmes. (A. DE VIGNY.)

Elle s'assit déplorant son malheur,
Et soupira d'une voix lente et douce,
Ce *ta* plaintif d'amour et de douleur.

(MILLEVOYE.)

Un homme qui a beaucoup de mérite et d'esprit, et qui est connu pour tel, n'est pas *laide*, même avec des traits qui sont difformes; s'il a de la laideur, elle ne fait pas son impression.

(LA BRUYÈRE.)

Et sur le bord des eaux se présente à ta vue,
Une *laie* au poil blanc sur la rive étendue,
Arrête là ton cours. (DELLIE.)

Le ministre des finances annonce de temps à autre qu'on doit procéder à l'aliénation de certains *lais* de mer. (LITTRÉ.)

Par la science, l'homme ose franchir les bornes étroites dans lesquelles il semble que la nature l'ait renfermé... (D'AGUESSEAU.)

Perrette sur sa tête ayant un pot au lait
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la ville. (LA FONTAINE.)

Cette toile est assez large pour qu'on puisse faire deux mouchoirs dans le *lé*. (BESCHERELLE.)

Les fourbes croient aisément que *les* autres le sont. (LA BRUYÈRE.)

La gloire est un *legs* onéreux pour qui ne peut la soutenir. (NOËL.)

Est-ce bien là votre pensée?—Ce *l'est*. (POITBEVIN.)

J. O. C.

PHRASES A CORRIGER.

(Faute à relever.— Livraison précédente, page 302. 2^e colonne, phrase 9, écrire... notre système d'egoûts...)

I

1. On voit que la situation faite au commerce en Europe n'est pas des plus favorables à son développement, et c'est à craindre qu'on ne soit pas au bout.

2. Ces poésies, qu'on louerait davantage si l'auteur ne les avait fait oublier depuis, annonçaient un talent hors de ligne.

3. Sa haute et noble stature, sa démarche, son port, son front superbe, son nez aquilin, sa chevelure d'ébène, son grand œil italien qui flamboie, impose à qui l'approche admiration et respect.

4. Il me suffira, pour réhabiliter ma patrie, de prendre à témoins tous ceux qui ont visité des villes les moins en renom chez les artistes.

5. Ceux-ci étaient moins élégants et moins bien montés que les premiers. C'était sans doute les laquais des trois gentilshommes.

6. Et nous ferons notre coup de avoir considéré à tort que la République est ce qui présente le plus de chance à l'Espagne.

7. Et bonjour Sehaunard, Marcel, Mimi, Rodolphe, mes vieux amis de Paris! C'était le bon temps alors, il vous souvient. Je vous ai tous connus, aimés.

8. Je vais plus loin... j'offre de parier qu'un simple révérend père de la Compagnie de Jésus lui fasse baisser pavillon.

9. Tous ceux qui garderont copie de cette lettre dans leurs maisons, jamais les malins esprit, feu, foudre, fièvre, tonnerre ni autres, ne pourront nuire.

10. Un supplément publié par l'*Akbar* du 5 septembre, à propos des événements qui se sont passés à Alger le 4, est poursuivi sous l'inculpation d'excitation à la haine des citoyens les uns contre les autres.

11. N'a-t-il pas été constaté par toutes les facultés médicales que la plupart des gastralgies ou affections stomacales quelconques proviennent presque toujours par suite d'une mauvaise trituration des aliments?

12. On eût dit la raison d'un mourant envahie par les héritiers qui se distribuent déjà les dépouilles et se vêtissent de ses défroques.

CORRECTIONS.

- 1 et il est à craindre.....
- 2 un talent *hors ligne* (on supprime généralement l'article).
- 3 *imposent* à qui l'*approche*.....
- 4 de prendre à *témoin*.....
- 5 *C'étaient* sans doute.....
- 6 Et nous ferons notre *mea culpa* (on dit *battre sa coupure*).....
- 7 il vous *en* souvient.....
- 8 lui *ferait* baisser pavillon.
- 9 Tous ceux qui garderont copie de cette lettre dans leurs maisons *seront préservés* des malins esprits..... ou encore : jamais les mauvais esprits, etc, ne pourront nuire à ceux qui garderont.....
- 10 est poursuivi sous l'inculpation d'excitation *des citoyens à se haïr* les uns les autres.
- 11 proviennent presque toujours d'une mauvaise trituration, ou encore : *sont* presque toujours *la suite* d'une mauvaise trituration.
- 12 et se *cèdent* de ses défroques.

—Du *Courrier de Vauzelas*.

II

1. Les corneilles ont commencé à faire leur apparition. Ce matin, nous en avons vues quelques-unes, volant à tire d'aile au-dessus de notre ville.

2. Gloire et honneur aux intelligents électeurs du comté de qui ne se sont pas laissés éblouir par l'éclat de ces fausses couleurs.....

3. Le long des bâtiments s'étendait un large fumier... et parmi les poules et les dindons, picotaient cinq à six paons, luxe des basses-cours cauchoises.

4. Une jeune fille, élevée dans un pensionnat, mais chez qui se réveillaient parfois les goûts de coquetterie assez ordinaires à cet âge, écrivit à sa mère pour lui demander un miroir de toilette.

5. Vous avez été paresseux, vous avez obtenu

ce qu'obtienne les paresseux, rien du tout, et cela devait être ; c'est juste, c'est bien mérité.

6. Ce livre répond parfaitement au but que se sont proposés les autres de donner aux jeunes gens des notions suffisantes pour comprendre les questions psychologiques.

7. Plus la critique saura combien l'art est difficile et plus il sera modéré, patient et bon-homme.

8. La *Lectura Catolica*, revue espagnole, parle comme il suit de la situation intolérable à laquelle est soumise dans Rome le Souverain-Pontife.

9. C'est certainement le premier accident de cette nature que nous ayons à enregistrer. . .

10. Jamais ni les besoins du faste si pressants à la cour, ni la crainte si fondée de faire des ingrats n'ont balancé dans cette âme généreuse le sentiment plus noble d'aider aux malheureux.

11. Aussi la position exceptionnelle que notre journal a acquis à l'étranger le démontre facilement.

12. N'oublions pas une population courroucée et dont la juste indignation se trouve dans la coupable négligence de faire son éducation sanitaire.

13. Dix gouvernements s'y sont faits représenter officiellement par des délégués.

14. Il serait désirable qu'une revue internationale soit fondée traitant de toutes les matières dont le congrès s'est occupé.

CORRECTIONS.

- 1.....nous en avons *vu* quelques-unes volant....
- 2.....qui ne se sont pas *laissé* éblouir.....
- 3.....cinq ou six paons.....
- 4.....se *réveillaient*.....
- 5.....ce qu'*obtiennent* les.....
- 6.....sont *proposé* les auteurs,.....
- 7 Plus la critique saura combien l'art est difficile, plus.....
- 8.....est *soumis*.....
- 9.....nous *ayons*.....
- 10.....d'aider les malheureux.
- 11.....a *acquise*.....
- 12 N'oublions pas une population *courroucée*, dont.....
- 13.....s'y sont *fait* représenter.....
- 14.....*fût* fondée.....

J. O. C.

PROBLEMES D'ARITHMETIQUE.

I. Pour faire une chemise d'homme, il faut $2\frac{1}{2}$ verges de percale. 1o Combien pourra-t-on faire de chemises avec $36\frac{1}{2}$ verges de cette étoffe ? — 2o Combien restera-t-il ? — 3o Quel sera le prix d'une douzaine de chemises, la verge étant payée 45 centims ?

Réponse : 1o 14 chemises, — 2o $\frac{7}{10}$ de verge, — 3o \$13.50.

Solution :

$$36\frac{1}{2} \div 2\frac{1}{2} = \frac{147}{10} = 14 \text{ chemises} + \frac{7}{10} \text{ de verge.}$$

$12 \times 2\frac{1}{2} = 30$, nombre de verges qu'il faudra pour la confection d'une douzaine de chemises.

$\$0.45 \times 30 = \13.50 , prix d'une douzaine de chemises.

II. Un ouvrier qui gagne \$1000 par an, désire savoir ce qu'il peut dépenser par semaine pour sa nourriture, après avoir prélevé : 1o chaque mois \$15 pour son loyer ; — 2o \$12 par trimestre pour son vestiaire ; — 3o \$7.75 mis tous les deux mois de côté, pour une destination particulière.

Réponse : \$13.95.

Solution :

$\$15 \times 12 = \$180 =$ ce que cet ouvrier dépense par an pour son loyer.

$\$12 \times 4 = \$48 =$ ce qu'il dépense pour son vestiaire.

$\$7.75 \times 6 = \$46.50 =$ ce qu'il dépense pour une destination particulière.

$\$180 + \$48 + \$46.50 = \$274.50 =$ ce qu'il dépense en tout.

$\$1000 - \$274.50 = \$725.50 =$ ce qui lui reste pour sa nourriture.

$\frac{\$725.50}{52} = \$13.95... =$ ce qu'il peut dépenser par semaine.

III. On peut admettre qu'un homme qui use beaucoup de tabac à priser, emploie journellement à cela 15 minutes de temps ; si l'on compte encore qu'il en prend pour $2\frac{1}{2}$ centimes par jour. 1o Combien un tel homme perd-il de temps s'il prise ainsi pendant 40 ans ? — 2o Combien dépense-t-il d'argent (l'année étant comptée à 365 jours) ?

Réponse : 1o 5 mois 2 jours 2 heures, — 2o fr. 365.00.

Solution :

$365 \text{ jours} \times \text{par } 15 \text{ minutes ou } \frac{1}{4} \text{ d'heure} = \frac{365}{4} = 91\frac{1}{4} \text{ heures} =$ ce que ce priseur perd de temps dans 1 an.

$91\frac{1}{4} \text{ heures} \times 40 = 3650 \text{ heures.}$
 $3650 \text{ heures} \div 24 = 152 \text{ jours} + 2 \text{ heures.}$

$152 \text{ jours} \div 30 = 5 \text{ mois} + 2 \text{ jours.}$
 Donc 5 mois + 2 jours + 2 heures = ce que cet homme perd pendant 40 ans.

$2\frac{1}{2} \text{ centimes} \times 365 = 912\frac{1}{2} \text{ centimes,}$
 ou fr. $9.12\frac{1}{2} =$ ce qu'il dépense pendant un an. Fr. $9.12\frac{1}{2} \times 40 = \text{fr. } 380.00 =$ ce qu'il dépense pendant 40 ans.

IV. Un marchand a acheté 215 verges de drap qu'il a revendues \$1612.50, gagnant à ce marché \$1.25 par verge. On demande combien il avait payé la verge.

Réponse : \$6.25.

Solution :

$\$1612.50 \div 215 = \$7.50 =$ le prix auquel le marchand a revendu son drap la verge.

$\$7.50 - \$1.25 = \$6.25 =$ ce qu'il l'avait payé la verge.

V. Si $\frac{1}{12}$ d'un ouvrage coûtent \$56.25, combien coûtera l'ouvrage entier?

Réponse : \$96.42 $\frac{2}{7}$.

Solution :

$\frac{1}{12}$ d'un ouvrage coûtent \$56.25, $\frac{12}{12}$ coûtera 7 fois moins, soit $\frac{\$56.25}{7}$.

$\frac{1}{12}$ coûtant $\frac{\$56.25}{7}$, $\frac{12}{12}$ (ou l'ouvrage entier) coûteront 12 fois plus, soit

$$\frac{\$56.25 \times 12}{7} = \frac{\$675.00}{7} = \$96.42\frac{2}{7}.$$

VI. Divisez la somme des deux fractions $\frac{5}{8}$ et $\frac{1}{3}$ par la différence des fractions $\frac{2}{5}$ et $\frac{1}{4}$.

Réponse : $5\frac{3}{2}$.

Solution :

La somme des fractions $\frac{5}{8}$ et $\frac{1}{3} = \frac{15}{24} + \frac{8}{24}$ (ces fractions étant réduites au même dénominateur) = $\frac{23}{24}$.

La différence des fractions $\frac{2}{5}$ et $\frac{1}{4} = \frac{8}{20} - \frac{5}{20} = \frac{3}{20}$.

La division de ces deux résultats l'un par l'autre, soit $\frac{23}{24} \div \frac{3}{20} = \frac{23}{24} \times \frac{20}{3} = \frac{460}{72} = \frac{57.5}{9} = 5\frac{3}{2}$.

VII. Divisez le nombre entier 30 par $\frac{7}{9}$.

Réponse : $38\frac{4}{7}$.

Solution :

$$30 \div \frac{7}{9} = \frac{30 \times 9}{7} = \frac{270}{7} = 38\frac{4}{7}.$$

VIII. Une somme de \$6500, placée à 5% par an, a donné \$1250, intérêt simple. Pendant combien de temps cette somme est-elle restée placée?

Réponse : 3 ans 10 mois $4\frac{2}{3}$ jours.

Solution :

Si l'on représente par x années le temps cherché, nous aurons, d'après la règle d'Intérêt, l'équation

$$\frac{100}{5x} = \frac{6500}{1250}$$

$$\frac{20}{x} = \frac{26}{5},$$

$$26x = 100,$$

D'où $x = \frac{100}{26} = 3\frac{11}{13}$ années.

Pour réduire la fraction $\frac{11}{13}$ d'année en mois, il suffit d'en multiplier le dénominateur par 12 : ainsi $\frac{11 \times 12}{13} = \frac{132}{13} = 10$ mois $\frac{2}{13}$.

$$\text{Et } \frac{2}{13} \text{ d'un mois} = \frac{2 \times 30}{13} = \frac{60}{13} = 4\frac{8}{13}$$

jours.

Le temps demandé est donc 3 ans 10 mois $4\frac{8}{13}$ jours.

IX. Par quel nombre faut-il multiplier $\frac{1}{4}$ pour avoir au produit $10\frac{2}{3}$?

Réponse : $18\frac{2}{3}$.

Solution :

Le produit et l'un des facteurs étant donnés, pour trouver l'autre facteur, il suffit de diviser le produit par le facteur donné. Ainsi

$$10\frac{2}{3} \div \frac{1}{4} = \frac{32}{3} \times \frac{4}{1} = \frac{8 \times 7}{3} = \frac{56}{3} = 18\frac{2}{3},$$

facteur demandé.

X. Les $\frac{3}{11}$ d'un nombre sont 39; quel est ce nombre?

Réponse : 143.

Solution :

Si $\frac{3}{11}$ d'un nombre = 39, $\frac{1}{11} = \frac{39}{3}$; et $\frac{11}{11}$, ou le nombre lui-même, = $\frac{39 \times 11}{3} = 143$, nombre cherché.

XI. Si 2 aunes $\frac{1}{2}$ d'une étoffe coûtent \$8.30, combien coûteront 5 aunes $\frac{1}{2}$?

Réponse : \$19.40 $\frac{1}{2}$.

Solution :

Le prix d'une aune = $\$8.30 \div 2\frac{1}{2} = 16.60 \div 5 = \3.32 .

Le coût de 5 aunes $\frac{1}{2}$ = $\$3.32 \times 5\frac{1}{2} = \$19.40\frac{1}{2}$.

XII. Partagez la somme de \$100.000 entre 4 personnes, de manière que la 2^e ait le quadruple de la 1^{re}, — la 3^{me} le double de la 2^e, — la 4^e le triple de la 3^e.

Réponse : La 1^{re} \$2702.70 $\frac{10}{37}$, — la 2^e \$10810.81 $\frac{3}{37}$, — la 3^e \$21621.62 $\frac{6}{37}$, — la 4^e \$64864.86 $\frac{12}{37}$.

Solution :

Si l'on représente par 1 la part de la 1^{re} personne, la 2^e personne recevra 4, la 3^e 8, et la 4^e 24, soit 37 parties égales.

La somme à partager divisée par 37, donnera la part de la 1^{re} personne, c'est-à-dire \$2702.70 $\frac{10}{37}$; et, par suite,

\$2702.70 $\frac{10}{37}$ \times 4 = \$10810.81 $\frac{3}{37}$, part de la 2^e personne ;

\$10810.81 $\frac{3}{37}$ \times 2 = \$21621.62 $\frac{6}{37}$, part de la 3^e personne ;

\$21621.62 $\frac{6}{37}$ \times 3 = \$64864.86 $\frac{12}{37}$, part de la 4^e personne.

XIII. Quel est l'intérêt de \$8346.50 à 6 par % pour 8 mois ? (BELLEROSE.)

Réponse : \$333.86.

Solution :

$\frac{\$8346.20 \times 6}{100} = \$590.79 =$ l'intérêt d'un an.

$\frac{\$500.79 \times 2}{3}$ (8 mois = $\frac{2}{3}$ d'un an) = \$333.86, intérêt demandé.

XIV. Quel est l'intérêt de \$106.50 à 6 $\frac{1}{2}$ par % pour 12 semaines ? (Même auteur.)

Réponse : \$1.59 $\frac{1}{4}$.

Solution :

$\frac{\$106.50 \times 6\frac{1}{2}}{100} = \$6.92\frac{1}{4} =$ l'intérêt d'un an.

$\frac{\$6.92\frac{1}{4} \times 3}{13}$ (12 semaine = $\frac{3}{13}$ d'un an) = \$1.59 $\frac{1}{4}$, intérêt demandé.

XV. Quel est l'intérêt de \$3846.00 à 6 par % pour 3 ans 4 mois 6 jours ? (Intérêt simple.)

Réponse : \$773.04 $\frac{1}{2}$.

Solution :

$\frac{\$3846 \times 6}{100} = \$230.76 =$ l'intérêt d'un an.

\$230.76 \times 3 = \$692.28 = l'intérêt de 3 ans.

\$230.76 \times $\frac{1}{2}$ = \$115.38 = l'intérêt de 6 mois

$76.92 \times \frac{1}{2} = \$38.46 =$ l'intérêt de 6 jours.
\$692.28 + \$76.92 + \$38.46 = \$773.04 $\frac{1}{2}$ = l'intérêt demandé.

XVI. Quel est l'intérêt de \$845.25 à 4 par % pour 10 ans 6 mois et 20 jours ? (BELLEROSE.)

Réponse : \$356.88 $\frac{1}{2}$.

Solution :

L'intérêt d'un an = $\frac{\$845.25 \times 4}{100} = \$33.81.$

L'intérêt de 10 ans = \$33.81 \times 10 = \$338.10.

L'intérêt de 6 mois = $\frac{\$33.81}{2} = \$16.90\frac{1}{2}.$

L'intérêt de 20 jours = $\frac{\$16.90\frac{1}{2}}{9} = \$1.87\frac{1}{3}.$

L'intérêt demandé =, par conséquent, \$338.10 + \$16.90 $\frac{1}{2}$ + \$1.87 $\frac{1}{3}$ = \$356.88 $\frac{1}{2}$.

XVII. Quel est le montant de \$750.50 à 4 $\frac{1}{2}$ par % pour 2 ans et 9 mois ? (Même auteur.)

Réponse : \$843.37 $\frac{7}{16}$.

Solution :

L'intérêt d'un an = $\frac{\$750.50 \times 4\frac{1}{2}}{100} = \$33.77\frac{1}{2}.$

77 $\frac{1}{2}$.

L'intérêt de 2 ans = \$33.77 $\frac{1}{2}$ \times 2 = \$67.54 $\frac{1}{2}$.

L'intérêt de 6 mois = $\frac{\$33.77\frac{1}{2}}{2} = \$16.88\frac{5}{8}.$

L'intérêt de 3 mois = $\frac{\$16.88\frac{5}{8}}{2} = \$8.44\frac{5}{16}.$

L'intérêt de 2 ans et 9 mois = \$67.54 $\frac{1}{2}$ + \$16.88 $\frac{5}{8}$ + \$8.44 $\frac{5}{16}$ = \$92.87 $\frac{7}{16}.$

Cet intérêt joint au capital = \$92.87 $\frac{7}{16}$ + \$750.50 = \$843.37 $\frac{7}{16}$ = le montant demandé.

XVIII. Quel est l'intérêt de \$1250.50 à 6 par % pour 30 jours ?

Réponse : \$6.25 $\frac{1}{2}$.

Solution :

L'intérêt d'un an = $\frac{\$1200.50 \times 6}{100} =$

\$75.03.

L'intérêt de 30 jours ou 1 mois =

$\frac{\$75.03}{12} = \$6.25\frac{1}{2}.$

PROBLEMES D'ALGEBRE.

I. Une personne a acheté du drap pour 300 francs. Si elle avait payé 5 francs de moins, elle aurait eu, pour la même somme, 2 mètres de plus. On demande combien elle a acheté de mètres de drap. (SONNET.)

Réponse: 10 mètres.

Solution :

Représentons par x mètres la quantité de drap achetée;

Alors $\frac{300}{x}$ = le prix du mètre (1^{re} condition);

$(x+2)$ mètres = la quantité de drap achetée,

Et $\frac{300}{x} - 5$ = le prix du mètre (2^e condition).

Mais, dans l'un comme dans l'autre cas, la somme dépensée étant la même, nous tirons de ces deux conditions l'équation :

$$\left(\frac{300}{x} - 5\right)(x+2) = 300.$$

Effectuons les opérations indiquées :

$$300x - 5x^2 + 600 - 10x = 300x.$$

Simplifions :

$$x^2 + 2x = 120.$$

Complétons le carré :

$$x^2 + 2x + 1 = 120 + 1 = 121.$$

Extrayons la racine carrée :

$$x + 1 = \pm\sqrt{121} = \pm 11;$$

D'où $x = \pm 11 - 1 = 10$ mètres, plus une solution inadmissible, -12 mètres.

II. Un amateur de tableaux achète pour un original une copie qu'il est obligé de revendre ensuite 24 francs; à ce marché, il perd autant pour 100 que le tableau lui avait coûté. On demande quel est le prix d'achat. (SONNET.)

Réponse: 60 frs et 40 francs.

Solution :

Représentons par x francs le prix d'achat du tableau; alors, d'après la règle de *Perte et Profit*, nous aurons l'équation :

$$\frac{100}{100-x} = \frac{x}{24}.$$

Faisons disparaître les dénominateurs :

$$2400 = 100x - x^2,$$

Transposons :

$$x^2 - 100x = -2400.$$

Complétons le carré :

$$x^2 - 100x + 2500 = -2400 + 2500 = 100.$$

Extrayons la racine carrée :

$$x - 50 = \pm\sqrt{100} = \pm 10;$$

D'où $x = 50 \pm 10 = 60$ et 40 francs, prix d'achat demandé.

III. Partager 12 en deux parties telles que le carré de la première soit inférieur d'une unité au double du carré de la seconde. (SONNET.)

Réponse: La première partie est 7, et, par suite, la seconde est 5. De plus, une solution inadmissible: 41 pour la première partie, ce qui donnerait pour la seconde -29 .

Solution :

Soit x = la première partie;

Alors $12 - x$ = la seconde partie.

D'après les conditions du problème,

$$x^2 + 1 = 2(12 - x)^2 = 288 - 48x + 2x^2.$$

Simplifions et transposons :

$$x^2 - 48x = -287.$$

Complétons le carré :

$$x^2 - 48x + 576 = -287 + 576 = 289.$$

Extrayons la racine carrée :

$$x - 24 = \pm\sqrt{289} = \pm 17;$$

D'où $x = 24 \pm 17 = 41$ et 7.

Le dernier de ces deux résultats est évidemment le seul qui soit admissible; il donne pour la 1^{re} partie du nombre à partager 7, et, pour la seconde, 12-7 ou 5.

J. O. C.

LECTURE POUR TOUS

HYGIENE.

DES PROFESSIONS.

La nature a voué l'homme au travail : elle a voulu, pour son plus grand avantage, qu'il aidât ses semblables et qu'il en fût aidé, et que ses utiles occupations fussent en même temps pour lui une source de vigueur et de bien-être. Mais pour que ses travaux entretien-

ment ou affermissent sa santé, il faut qu'il soient dans une juste proportion avec ses facultés physiques et morales, qu'ils ne développent pas certaines parties de l'organisation aux dépens des autres, qu'ils permettent à un exercice salubre de distribuer également dans toute l'économie les principes réparateurs, qu'ils n'y introduisent pas d'éléments de destruction.

Les hommes qui se livrent à des travaux pénibles en plein air, comme les cultivateurs, sont exposés à toutes les intempéries atmosphériques, aux brusques variations du chaud et du froid, et par conséquent à toutes les affections dépendantes des changements extrêmes de température, telles que les maladies inflammatoires, catarrhales, rhumatismales, les affections bilieuses, les fièvres intermittentes, etc.

Les hommes, dont les occupations exigent beaucoup de force musculaire, sont exposés aux hernies, aux inflammations de la poitrine et du ventre.

Les professions sédentaires, telles que celles du tailleur, du cordonnier, ... sont plus préjudiciables à la santé. La plupart des ouvriers sédentaires ont une physiologie triste et débile, les jambes souvent cagneuses, une taille mal proportionnée. Dès leur enfance, les tumeurs scrofuleuses, les ophtalmies chroniques, le rachitisme et plus tard des ulcères variqueux viennent affliger leur pénible existence. A cette influence malfaisante des professions sédentaires se joint très souvent l'insalubrité des ateliers, en général trop peu vastes pour le nombre d'individus qui y vivent entassés.

D'autres travaux doivent à d'autres causes leur action plus ou moins nuisible sur l'économie. Exposés à l'ardeur du feu, le chauffournier, le huilier, le forgeron, le verrier, dans une sorte d'état fébrile continu, sont secs, hâves, exténués; l'intensité de la lumière rend leurs yeux rouges et éraillés et ils succombent fréquemment à des inflammations de poitrine qu'ils contractent en cherchant imprudemment à apaiser par un air frais la chaleur qui les dévore.

Les boulangers respirant un air pulvéulent, obligés de travailler la nuit et de donner au sommeil les heures où ils devraient jouir de la lumière et du soleil, sont en général pâles, d'une constitution molle et sujets à l'asthme.

Les bouchers, absorbant les molécules animales disséminées dans l'air qui les environne, doivent à cette atmosphère nutritive leur teint fleuri et leur embonpoint, mais ils sont exposés, par la putréfaction des débris qui restent dans les abattoirs pendant les chaleurs de l'été, à des maladies que leur constitution athlétique rend beaucoup plus graves.

Sans parler des éboulements qui menacent sans cesse la vie des carriers et des mineurs, ni des gaz qui peuvent les asphyxier subitement, leur pâleur leur bouffissure, leur disposition à l'hydropisie et aux rhumatismes, sont l'effet de l'air humide et froid où ils vivent.

Les exhalaisons métalliques et les acides minéraux causent de graves affections au boutonier, au chaudronnier, au graveur, au doreur sur métaux. C'est surtout au mercure, au cuivre et au plomb que sont dues les infirmités de ces ouvriers ainsi que celles des imprimeurs en lettres, des étameurs de glace et autres.

Si nous jetons un coup d'œil sur des professions plus relevées, nous reconnaitrons qu'il y a presque toujours proportion inverse entre les forces physiques et les facultés intellectuelles, que toute profession qui exige le travail exclusif des unes occasionne l'affaiblissement des autres. Les artisans deviennent la plupart de vraies machines qui, par la répétition des mêmes actes, doublent leur force et leur habileté. De même l'homme adonné à l'étude, acquiert peu à peu une facilité qui lui était d'abord inconnue; son esprit se met en harmonie avec les méditations profondes du philosophe, avec l'éloquence sublimée de l'orateur, avec les nobles conceptions de l'artiste ou la verve du poète; il devient lui-même philosophe, orateur, artiste ou poète, suivant les dispositions qu'il a reçues de la nature; mais le plus communément, à mesure qu'il féconde par la culture ces heureuses dispositions, sa santé s'altère plus ou moins sensiblement. Rien de plus ordinaire que de voir les hommes célèbres dans les sciences, les arts ou les lettres, pâles, petits, chétifs. Leurs digestions sont habituellement pénibles; ce qui a fait dire avec raison que l'homme qui pense le plus est celui qui digère le moins. La vie sédentaire ralentit et affaiblit les mouvements musculaires, la circulation générale et la respiration; de là les contusions opiniâtres, les hémorrhoides, le

désordre des diverses sécrétions ; les toux incommodes, les expectorations et les affections des organes pulmonaires. L'exaltation des fonctions de l'encéphale déterminent de vives céphalalgies. Souvent la défiance, la tristesse interrompent les savantes méditations et mettent en défaut la sagesse du philosophe : son état s'aggrave peu à peu, sa mémoire se trouble et ses idées s'obscurcissent, bientôt les affections nerveuses sont les fruits amers de son amour pour les sciences et pour les arts. La mélancolie, la manie viennent attrister les derniers moments d'une vieillesse prématurée, et l'homme qui a fait ainsi à l'étude le sacrifice de sa santé et parfois de sa fortune, n'a pas même la consolation de laisser après lui des héritiers dignes du nom qu'il leur transmet ; car c'est une observation faite depuis longtemps, que les hommes illustres sont morts sans postérité ou n'ont eu que des fils doués de facultés intellectuelles très bornées.

F. J. D. M.

EAU ET DIGESTION. — LES SOINS DE LA
CONVALESCENCE — AIGUISER
L'APPÉTIT.

La convalescence dans plusieurs maladies, est aussi importante que la période aiguë de la maladie. En recouvrant de la diphtérie, par exemple, l'action du cœur est affaiblie, et une extravagance amenant une trop grande dépense de force peut devenir fatale.

Après la fièvre jaune, une nourriture forte prise trop vite ou l'exercice forcé avant le temps sont souvent suivis de rechute, et, dans la fièvre jaune, la rechute, c'est presque toujours la mort. Le frisson après la fièvre scarlatine peut aussi causer une rechute, et l'imprudence dans le manger après la fièvre typhoïde cause quelquefois la perforation des intestins et, par suite, une mort prompte.

On ne devrait donner au patient aucune nourriture forte sans l'avis du médecin qui le soigne. La diète d'un convalescent devrait être facile à digérer et exciter son appétit, excepté pour la fièvre typhoïde, où l'appétit doit être supprimé.

Dans la convalescence, les repas doivent être désirés et reçus avec plaisir ; mais l'appétit est d'ordinaire si délicat

et si facilement contrarié que, à moins que les aliments ne soient portés dans la chambre du malade sous une forme qui tente, il est préférable de ne pas faire goûter auparavant. On devrait couvrir le cabaret d'une nappe bien blanche ; la tasse devrait être de la plus fine porcelaine et les viandes très bien arrangées sur les assiettes, pas en trop grande quantité. Par ces moyens, on ne manque jamais de tenter l'appétit.

Aussitôt qu'il en est capable en toute sûreté, le convalescent doit revenir à ses trois repas par jour, pour donner le temps aux aliments de digérer sans fatiguer l'estomac. Quelque chose de léger à donner en dernier lieu, le soir. Une tasse de lait chaud, de cocoa ou de bouillon clair, ou un œuf battu dans du lait préviendront un réveil trop matinal ou l'épuisement le matin. Pardessus tout, on ne devrait jamais laisser un convalescent attendre après sa nourriture quand il en a besoin. S'il se produit un retard inévitable, il faut, en attendant, donner au malade un biscuit ou un verre de lait.

Quand le malade est suffisamment revenu pour prendre une diète plus forte que le lait et le thé de bœuf, on peut lui donner une patate bien cuite et fleurie. Il faut qu'elle soit bien cuite, écrasée, salée légèrement et couverte de crème chaude. Certains médecins recommandent le poisson pour les premières périodes de la convalescence. Les huîtres se digèrent facilement et constituent une excellente nourriture pour le convalescent. On peut les servir n'importe comment au malade, excepté frites. Du bœuf tendre ou de la côtelette de mouton, la graisse ôtée, du poulet ou du gibier de la saison, sont aussi excellents quand le malade est assez fort. Les légumes, tels qu'asperges, pois verts, choux-fleurs, oignons, peuvent être servis au malade, quand on peut s'en procurer. Il ne faut en aucun temps de sa convalescence lui donner des pâtisseries, excepté des mets légers, tels que blanc-manger et *custard*.

La principale règle à adopter est d'agir avec prudence, et, dans le cas de mets nouveaux, de n'en donner que peu d'abord. Si les résultats sont bons, augmenter la quantité. — *Le Franco-Canadien*.

AGRICULTURE.

RÈGLES D'OR DES ÉLEVEURS DE VOLAILLES.

Sous ce titre nous lisons dans le journal *Le Poussin* les règles suivantes, dont nous recommandons spécialement la mise en pratique :

1° Distribuez régulièrement la nourriture aux volailles, c'est-à-dire quatre fois par jour, à intervalles aussi exacts que possible.

2° Variez la nourriture, ajoutez-y aussi un peu d'os broyés, d'huîtres moulues, etc., et donnez le soir une ration plus abondante pour que le gésier puisse fonctionner toute la nuit.

3° Ayez soin ne donner à vos volailles l'exercice nécessaire. On y parvient, dans un parquet resserré, en jetant des grains entre de la balle de blé ou de la paille hachée, pour qu'elles soient obligées de les chercher en grattant le sol.

4° Donnez un bain de poussière, auquel il est bon de mélanger un peu de cendres de charbon.

5° N'oubliez pas de changer l'eau deux fois par jour, de nettoyer chaque fois les augets, et d'ajouter à l'eau un peu de fer rouillé par de l'acide de pommes.

6° Faites de temps en temps la chasse aux insectes, débarrassez-en les oiseaux par de la poudre insecticide et blanchissez les poulaillers. Il est bon d'ajouter du chlorure de chaux ou de l'acide phénique.

7° La verdure doit être donnée depuis le commencement ; la viande depuis l'âge de quatre semaines.

8° L'humidité est très nuisible aux volailles. Aussi faites en sorte que les poulaillers soient secs, et veillez à ce que les oiseaux ne soient jamais trempés, surtout pendant les quatre premières semaines.

Les peines que donnera l'observation de ces règles seront doublement récompensées par le bon développement des élèves.

COMMENT CONNAITRE LES VIEILLES POULES.

Au delà de la deuxième année le coq et la poule ne donnent plus qu'une viande dure et filandreuse, toujours agréable au goût, et d'une valeur nutritive réelle, mais exigeant une ébullition de plusieurs heures.

Quiconque a eu une basse-cour en re-

connait aisément les vétérans : voici leur signalement pour les jeunes ménagères inexpérimentées, qui n'ont vu la volaille de près que chez le marchand de comestibles :

Les vieilles poules ont la crête très développée, les pattes recouvertes d'un épiderme rougeâtre, rude et écailleux ; chez les coqs, l'ergot est long, fort et dur comme du fer. Il faut donc se défier, au marché, des poules mises en vente sans la crête, et des coqs offerts sans ergots. Ces absences constituent presque toujours un brevet de longévité.

STATISTIQUES AGRICOLES.

Les statistiques agricoles des cinq anciennes provinces de la Puissance pendant cinq années, c'est-à-dire pour les années 1881 à 1885 inclusive-ment, sont comme suit :

D'après le recensement de 1881, Ontario avait 10,989,304 acres en culture et pâturage, et durant les cinq années a exporté les valeurs suivantes :—

Bestiaux.....	\$ 12,013,470
Produits d'animaux pur sang.....	5,702,184
Produits de la laiterie.....	14,499,855
Œufs.....	5,970,990
Produits agricoles.....	58,939,370

En 1881 Québec avait 6,355,406 acres en culture et pâturage. Les valeurs exportées durant 5 ans sont comme suit :

Bestiaux.....	\$ 26,295,604
Produits d'animaux mis à la boucherie.....	2,196,664
Produits de la laiterie.....	38,142,648
Œufs.....	1,026,754
Produits agricoles.....	34,709,751

En 1881 la Nouvelle-Ecosse avait 1,859,020 acres en culture et pâturage, et a exporté des produits pour les valeurs suivantes :—

Bestiaux.....	\$ 2,322,162
Produits d'animaux mis à la boucherie.....	1,323,653
Produits de la laiterie.....	515,753
Œufs.....	399,754
Produits agricoles.....	2,728,382

En 1881 le Nouveau-Brunswick avait 1,241,847 acres de terre en culture et pâturage, et a exporté durant cinq ans :

Bestiaux.....	\$ 781,359
Produits d'animaux mis à la boucherie.....	1,621,664
Produits de la laiterie.....	29,913
Œufs.....	680,859
Produits agricoles.....	797,195

L'île du Prince-Edouard avait, en 1881, 594,146 acres en culture et pâturage, et a exporté de 1881 à 1885 :

Bestiaux.....	\$ 280,824
Produits d'animaux mis à la boucherie.....	238,105
Produits de la laiterie.....	52,002
Œufs.....	655,367
Produits agricoles.....	3,435,660

TABLE DES MATIERES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS :
 Nominations diverses, Erection et délimitation de municipalités scolaires, etc., etc.. 2, 29, 58, 85, 113, 142, 169, 224, 253, 281, 309.
 Membres du Comité cath. du conseil de l'Instruction publique..... 4
 Personnel du département de l'Instruction publique 4
Bulletin de l'inspection des écoles, formule de 1885. 4
Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, 1884-85...... 6
 Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec..... 59
 Extrait d'un document important..... “
Rapport financier des Commissaires d'écoles de Montréal...... 142

BIBLIOGRAPHIE :
Annuaire du séminaire de Chicoutimi, 1885-86...... 84
Musique sacrée (catalogue) 224
Méthode nationale de dessin, par M. Templé 280
Petit Dictionnaire logique de la langue franc., par M. l'abbé Blanc...... 307
Tableau de l'emploi du temps, par M. l'insp. Demers 308

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUES DE MONTRÉAL...... 5, 39, 88, 116, 200, 283

CATALOGUE DES LIVRES DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS JACQUES-CARTIER...... 119

CATALOGUE DE L'EXPOSITION SCOLAIRE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, à LONDRES...... 21

COMITÉ CATHOLIQUE DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE...... 30, 170

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU “ FONDS DE PENSION ”..... 198

CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER 47, 49, 148, 288

CONFÉRENCES DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL...... 286

DICTIONNAIRES ÉLÉMENTAIRES :
 Du pluriel dans les adjectifs 186, 208
 Distinction des pronoms personnels,—démonstratifs..... 236
 Distinction des pronoms possessifs,—relatifs,—indéfinis 262
 Distinction du verbe,—du sujet..... 298
 Distinction du complément direct,—indirect,—circonstanciel..... 323

DICTIONNAIRE D'ORTHOGRAPHE USUELLE :
 La physionomie de l'homme..... 25
 Jugement sur Franklin..... “
 De la morsure des serpents..... “
 La véritable grandeur..... 72
 Fin de l'empire d'Alexandre..... “
 Jésus-Christ et sa religion..... 73
 Le passage..... 96
 Télémaque XVIII..... 97
 Athalie, III, 4..... “
 De la connaissance de soi-même..... 127
 L'homme et le cheval..... 128
 La douceur victorieuse de la violence..... 152
 L'esprit..... “
 Il faut faire partager son bonheur aux autres..... 152

Un exemple sublime..... 153
 Cérémonies funèbres chez les Chinois... “
 Le matin à la campagne..... 186, 187
 L'infiniment petit et l'infiniment grand... 187
 L'oranger..... 237
 Le vieux paysan aveugle..... “
 Voyage en ballon..... “
 Le pivert..... “
 Folles opinions relatives aux éclipses... “
 La vérité, bien suprême de l'homme... 238
 Le café 264
 L'oranger..... “
 Le mobilier d'un curé 264
 La demoiselle de Numidie..... 265
 Le bon Jean..... “
 Les lichens..... “
 Le cheval arabe..... 300
 Les productions variées de l'Afrique..... “
 Le voyageur priant dans une chapelle... “
 L'huile de pétrole..... “
 L'oiseau-mouche 301
 Les animaux à l'approche des variations atmosphériques..... 301
 Le chameau..... 324
 Le cheval..... “
 Prévoyance de la fourmi..... “
 Moyen de croire..... “
 Pompéies..... 325
 La mort de l'athée..... “
 L'existence de Dieu prouvée par l'ordre et la beauté de la nature..... 325

DICTÉES SYNTAXIQUES :
 Fonction de l'adjectif et du participe employé comme adj..... 26, 73
 Un orage dans le désert de la Thébéide.. 126
 Les déserts de l'Arabie Pétrée..... “
 Le trèfle commun..... 127
 La violette odorante..... “
 La rose et le papillon..... 151
 Le lac de Côme 151
 L'hellébore fétide..... “
 Symptômes de la pustule maligne..... 152
 Le boa..... 208
 Caractère des accipitres nocturnes..... 209
 Le cheval..... “
 Le sureau..... “
 Accord de l'adjectif (phrases détachées) 209, 236, 263, 289

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.... 74, 98, 128, 154, [188, 210, 238, 265, 301, 326

DIPLOMES *OCTROYÉS :
 Par le Bureau des examinateurs catholiques de Montréal..... 5, 116, 200, 283
 Par l'école Normale Jacques-Cartier 46
 Par le Bureau des arpenteurs de la province de Québec 115
 Par le Bureau des examinateurs de Saint-Hyacinthe 115

DISTRIBUTION DE PRIX :
 A l'école Modèle et à l'école Normale Jacques-Cartier 42
 A l'Académie com. cath. et à l'école polytechnique..... 64
 A l'école Montcalm..... 66
 A l'Académie de Mme Marchand..... 67
 A l'école Olier..... “
 A l'école Belmont 68
 A l'école Sarsfield “
 A l'école de Mme Cornwell..... 69

ÉCOLES DES COMMISSAIRES CATH. DE MONTRÉAL 17

EXAMEN DES CANDIDATS A LA CHARGE D'INSPECTEUR D'ÉCOLES.....	311	Méthodes de lecture et leur application.....	149
EXAMEN DES CANDIDATS A L'ÉTUDE DE LA MÉDECINE:		Éducation catholique en Canada.....	165
Matériaux d'examen.....	174	L'amour de la patrie.....	203
EXPOSITION COLONIALE DE LONDRES 18, 19, 82, 311		L'école sans Dieu.....	206
EXERCICES SUR LA PONCTUATION.. 75, 99, 129, 154,		L'instruction publique dans la province de Québec.....	223
[189, 211, 239, 266		Enseignement de l'histoire à l'école primaire.....	226
FAITS SCOLAIRES.....	69, 89, 181, 231, 312	228
FONDS DE RETRAITE DES INSTITUTEURS.....	10, 33	Dignité de l'enseignement chez les Turcs.....	229
GÉOGRAPHIE:		Éducation des aveugles.....	239
Le volcan, etc.....	184	L'éducation catholique à l'exposition de l'Inde et des colonies à Londres.....	255
Les puissances coloniales.....	216	Moyens généraux pour que l'enseignement profite à tous les élèves.....	254
HYGIÈNE:		255
De la fumée du tabac.....	70	Leçons de physique.....	259
L'éclairage des écoles.....	71	De la méthode.....	260
Des habitudes.....	91	De la composition littéraire.....	260
Du vêtement.....	274	Éléments phoniques de la langue française.....	290
Des cosmétiques.....	305	296
Des professions.....	331	L'emploi du temps à l'école primaire.....	314
Des soins de la convalescence.....	333	Le rôle de la femme.....	315
LECTURE POUR TOUS:		Le surmenage intellectuel.....	315
Discours de M. Maréchal, V. G., à l'Université Laval.....	51	La sensibilité comme mobile dans l'éducation.....	316
Consistoire du 7 juin 1886.....	52	317
Adresse de la Législature de Québec à Mgr Taschereau.....	53	318
Mission du comte Gazzoli.....	55	PHILOGOLOGIE:	93
Adresse des commissaires d'écoles catholiques de Montréal au cardinal Taschereau.....	78	Une vieille locution française.....	93
Adresse des mêmes à Mgr Fabre.....	79	PHRASES À CORRIGER... 74, 99, 130, 165, 190, 212, [240, 268, 302, 327	212, 327
Adresse des principaux et professeurs à Mgr Fabre.....	79	POÉSIES:	
Pensées diverses.....	56, 140	A Pétride.....	98
Monuments Lavolette et La Verandrye.....	83	L'hiver de la vie.....	"
Le premier chemin de fer canadien.....	84	L'Ange du pardon.....	"
Les fêtes cardinales et archiepiscopales.....	102, 133	Douceurs de la vie privée.....	"
Exposition intercoloniale: les bassins houillers du Canada, etc.....	108	Le vase de parfums.....	126
L'emploi de nos bois.....	110	Le Fat et l'Aveugle.....	"
L'Agriculture et la Colonisation.....	111	Le papillon entré dans un appartement.....	"
Les missions étrangères.....	112	Les Sœurs dans les hôpitaux.....	150
Histoire des choses vulgaires qui nous entourent.....	138, 167	L'Ange gardien.....	151
Statistiques religieuses.....	168	La leçon du curé de village.....	183
Chronique scientifique et industrielle.....	192	Les lapins.....	262
Le fort de Chambly.....	194	La manie du moi.....	297
Un canot préhistorique.....	195	Le crapaud.....	191, 331
Un petit avis.....	"	PROBLÈMES D'ALGÈBRE..... 77, 101, 132, 158, [214, 241, 270, 304, 331	158, 331
Revue scientifique.....	218	PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE..... 75, 100, 130, 156, [190, 213, 240, 263, 303, 328, 359	159
Le commerce du Canada.....	249	PROBLÈMES DIVERS.....	
Cinquante ans de progrès.....	"	TRIBUNE LIBRE:	
Les momies royales d'Égypte.....	251	Fête des arbres à l'Académie commerciale de Montréal.....	27
Des tremblements de terre.....	271	Mémoire sur la méthode nationale de dessin de Temple.....	60
Le pont de Lachine.....	276	Beaux-Arts.....	80, 161
Une curiosité statistique.....	"	Correspondance.....	160, 216
Les centenaires célèbres.....	277	Langue française et littérature.....	162
La veuve hindoue.....	278	Étude sur le portrait de Raphaël.....	220
L'auteur du "God save the Queen".....	306	L'honorable G. Ouimet à l'Académie commerciale du Plateau.....	222
La première messe.....	"	L'honorable G. Ouimet au vieux château St-Louis.....	243
Une reine professeur.....	307	L'honorable G. Ouimet à l'École Normale Jacques-Cartier.....	245
Règles d'or des éleveurs de volailles.....	334	VARIÉTÉS..... 112, 139, 168, 196, 252, 279, 307	307
Statistiques agricoles.....	"		
PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT:			
Pensées sur l'éducation et l'instruction.....	72, 94		
Leçon de choses: La bière.....	95		
Éducation morale: Le plaisir.....	120		
Une leçon de cosmographie.....	123, 320		

Le prix d'abonnement est d'un dollar ou de deux dollars par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme, recevront en prime un magnifique volume relié en toile, des ŒUVRES COMPLÈTES DE L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.